

HISTOIRE

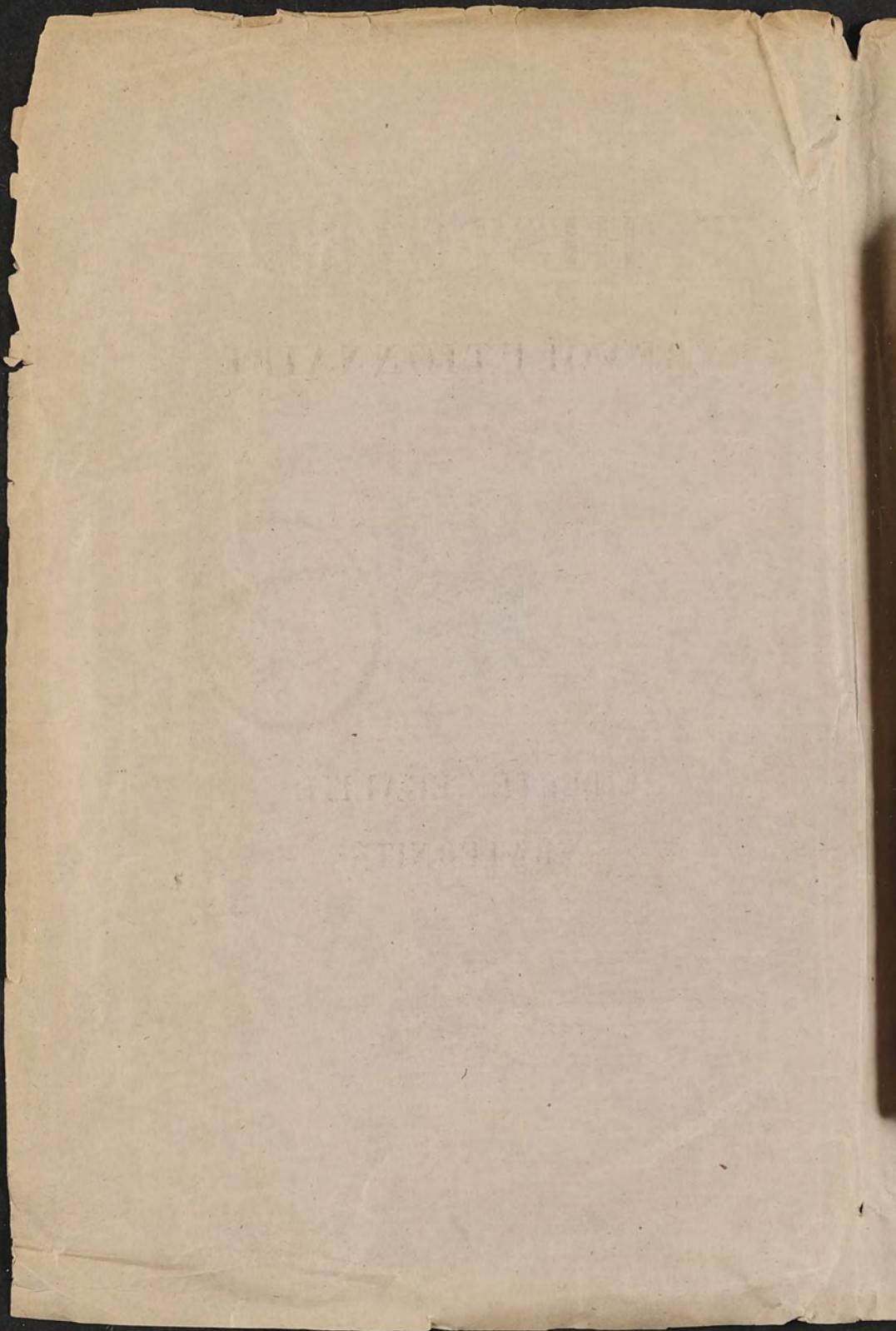
RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU





Les
en
sur
on

MR 1

er les
isons

avc
s

uic
F

Ts/

tot
po

effice

opera

e st-tu

icrete

ts des

ts des

sur le

ser le

fonct

appli

alle C

ille C

ts Lau

puisqu'ils ne feraient que se débarrasser du papier qu'ils méprisent.

Les moyens d'exécution comme ci-dessous donneront des rentrées d'assignats qui couvriront les trois impôts réunis.

Impôt sur les fonds territoriaux.

La France contient 106 millions d'arpents, c'est environ 50 millions d'hectares qui, tribués en cinq classes, comme il suit, prouvent, savoir :

1,000000, hectare à	600 f.	600,000000 f.
6,000000	à 400	2,400,000000
12,000000	à 200	2,400,000000
10,000000	à 100	1,000,000000
21,000000	à 40	840,000000
<hr/> 50,000000 hectares.		<hr/> 7,240,000000

Impôt sur le Commerce.

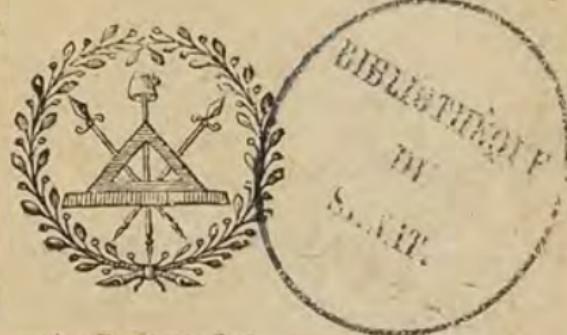
Nombre des boutiques et magasins.	Ce que payeront		Moyenne proportionnelle calculée au plus bas.
	les moins chargés.	les plus chargés.	
1,000000	200*	2000*	450*
200000	3000	9000	4000
50000	12000	24000	15000
20000	30000	50000	35000
8000	60000	120000	70000
4000	140000	350000	160000
2000	400000	800000	450000
500	900000	1,900000	1,200000

CÉRÉMONIES
A L'USAGE
DES FÊTES NATIONALES,
DÉCADAIRES ET SANS-CULOTTIDES,

De la République Française,

Saisies dans leur but moral, combinées
dans leurs rapports généraux, et ren-
dues propres à être exécutées dans
les moindres Communes.

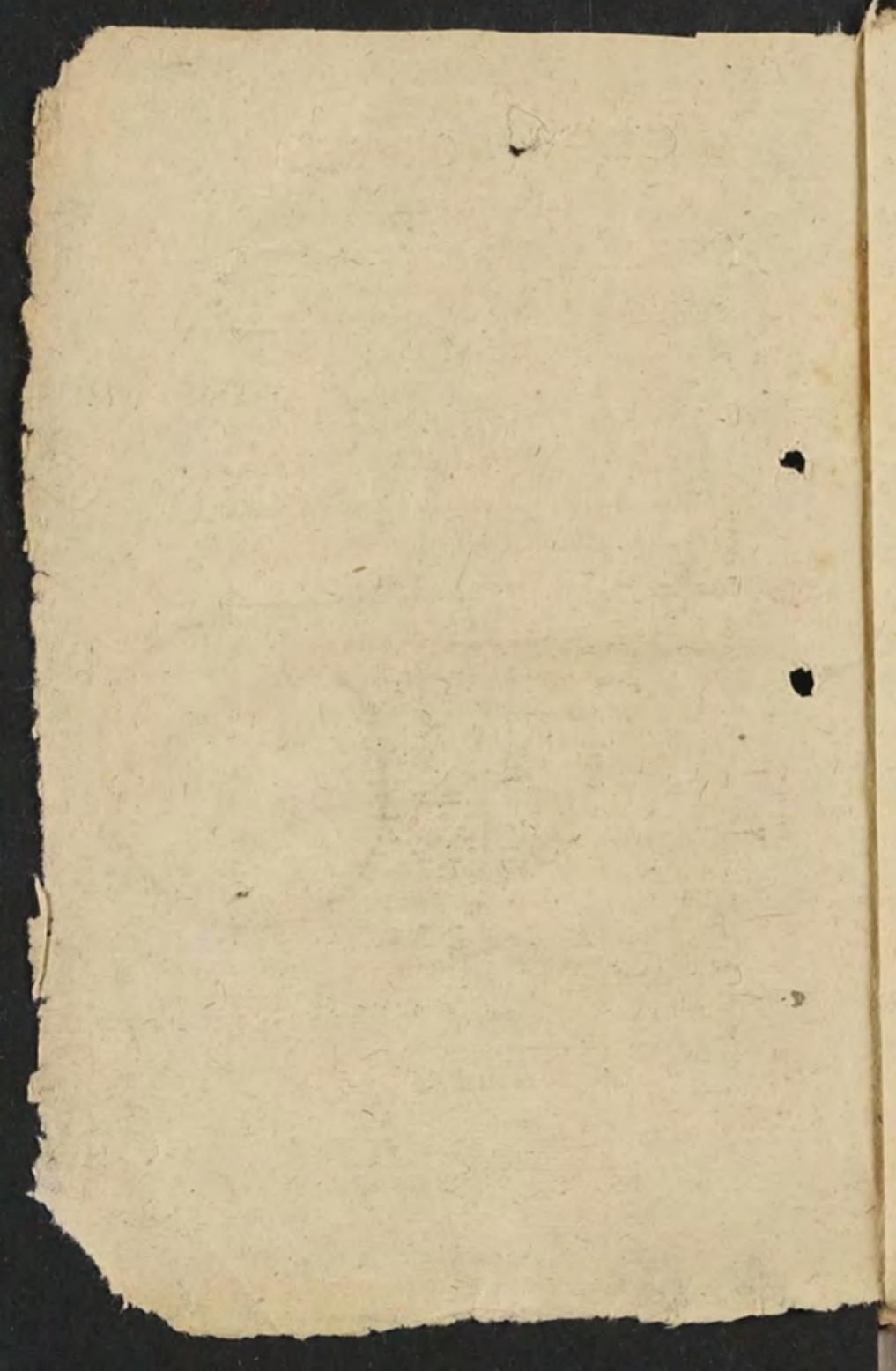
PAR les Éditeurs du RITUEL REPUBLICAIN.



A PARIS,

Chez AUBRY, Libraire, rue Baillet, entre
celles de la Monnoie et de l'Arbre-sacré.

An II de la République.



CÉRÉMONIES

A L'USAGE

*Des Fêtes Nationales Décadaires
et Sans-Culottides de la Répu-
blique Française.*

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

LO RS Q U' I L a été question de l'établissement des Fêtes Nationales et Décadaires, on a vu se renouveler, à l'égard de cette institution précieuse, ce qui avait déjà été fait à l'égard de l'éducation publique ; c'est - à - dire, qu'on a composé de beaux discours, développé de grands principes, tracé de superbes tableaux, et qu'après avoir rempli cette tâche, on a laissé l'opinion flottante et incertaine sur les moyens d'exécution ; comme si, dans ces objets qui intéressent si fort le bonheur des hommes, il ne s'agissait que de fixer

A 2

les idées sur leur avantage, et de montrer quelques rayons de lumière, pour les livrer ensuite à tous les dangers des ténèbres !

A quoi servent tant de discours sur l'utilité d'un objet dont tout le monde sent l'utilité ? A faire briller quelquefois le génie d'un écrivain; à prouver sa fécondité pour entasser des phrases, et sa stérilité pour l'invention des moyens : nous dirons même plus (et l'expérience malheureuse que nous faisons depuis quatre ans, nous y force), cette affection de discourir est devenue presque odieuse, depuis qu'elle a été le manteau dont tant de traîtres se sont servis pour séduire et porter à la liberté des coups, d'autant plus sûrs, que, presque toujours, cette montre de grands principes et de sentiments sublimes en impose à l'homme de bonne foi, et forme des dupes.

Le meilleur écrivain, ou plutôt le meilleur citoyen, est celui qui, s'oubliant lui-même dans le discours, se montre sur-tout ardent à courir après les moyens d'améliorer le sort de ses semblables : c'est celui qui, affectant

moins de se parer de grands sentiments, qui, parlant moins de *justice* et de *vertu*, se hâte de présenter franchement les bases sur lesquelles peut être sondée la morale, seule asile de la liberté et du bonheur des humains.

Nous sommes maintenant en état de juger avec quelle impatience les citoyens, amis de tout ce qui peut concourir à l'affermissement des bonnes mœurs, attendent après l'organisation des Fêtes Nationales et Décadaires. Avant même que la Convention nationale se fût occupée de cet objet, nous avions composé une Cérémonie simple et applicable à toutes les Communes de la République : déjà la seconde édition est épuisée ; ce qui prouve, non la bonté de l'ouvrage, mais le besoin pressant qu'éprouvent tous les cœurs, de voir se réaliser une institution d'où doivent ressortir toutes les vertus, avec l'affermissement du bonheur social.

Voilà l'année qui est prête à se renouveler, et nous n'avons encore rien d'organisé pour les Fêtes ; nous touchons aux *Sans-Culottides*, et

personne ne s'est encore occupé de cette superbe conception.

Hé bien ! nous, sans craindre de déplaire aux Législateurs chargés de ce travail ; forts des droits de la liberté ; forts de la pureté de nos intentions ; forts du vœu du gouvernement qui a appelé tous les talents et toutes les lumières à son secours, pour le profit de la chose publique, et encouragés par l'accueil favorable qui a été fait à nos premiers essais dans ce genre, nous avons entrepris et exécuté, en partie, le projet d'organiser les fêtes nationales et décadaires.

Nous avons commencé par celle du *Genre-humain* et les *Sans-culottides*, parce que l'époque où ces fêtes doivent avoir lieu est la plus prochaine. Nous ne prenons pas l'engagement rigoureux de donner les autres aux époques précises où elles devront être célébrées ; mais nous espérons être en état de suivre, à cet égard, notre vœu : l'activité de nos collaborateurs, leur zèle, et l'immense collection de matériaux qui existent déjà entre nos mains, nous en sont un sûr garant.

Avant d'entrer dans le détail des fêtes, nous avons cru qu'il était à propos de tracer un tableau général de leur organisation, d'après lequel on jugera de l'esprit qui nous a animés, des motifs sur lesquels nous avons basé notre plan, et de l'ensemble qui se trouvera dans l'exécution des fêtes. En conséquence, nous présenterons dans une série de chapitres, 1^o. le caractère distinctif qui doit se trouver dans la célébration des fêtes ; 2^o. les personnages qui doivent y figurer ; 3^o. le lieu où elles doivent être célébrées ; 4^o. leur état général, avec les motifs de leur classement ; 5^o. la manière de parvenir à leur exécution ; 6^o. leur pompe ; 7^o. enfin, l'ordre général d'une marche.

PLAN général de l'organisation des
Fêtes nationales et décadiaries.

Du caractère distinctif des Fêtes.

Les fêtes nationales, à leur berceau, ont offert un mélange d'em-

blèmes et de caractères si confus et si disparates, que, presque toujours, le but qu'on se proposait a été manqué, et que de tout l'appareil qui en formait l'ensemble, il ne restait que des images vagues, insignifiantes, et aussi peu capables de satisfaire l'esprit que de toucher le cœur.

Il en est d'une fête comme d'un tableau, d'un poème, et d'un discours oratoire, où le sujet principal ne doit jamais être noyé et confondu avec des accessoires disparates et étrangers. Le peintre qui place des ombres à son tableau, le poète qui introduit des épisodes dans son sujet, et l'orateur qui amplifie, perdent le fruit de leur travail, lorsqu'ils oublient ces principes. L'unité d'action est autant la sauve-garde du goût, que la source des effets frappans. Le cœur se glace sur une multiplicité d'objets dont le rassemblement et la confusion ne lui permettent de saisir aucun trait, et le sentiment s'éteint, là, où il est forcé de se répandre à l'infini.

Un autre défaut des fêtes nationales qui, jusqu'à ce moment, ont été célé-

brées ; c'est qu'elles ont eu, presque toutes, les mêmes traits de ressemblance : toujours mêmes marches, mêmes trophées, même plan, même ton. Cette monotonie étrange a lassé les esprits avides de variétés, et de-là sans doute, cette espèce de froideur que l'on a remarquée dans les dernières fêtes, et qui a véritablement frappé tous ceux qui cherchent dans leur solennité autre chose que des chants confus et le bruit assourdissant des tambours.

Il faut que chaque fête ait un caractère propre, et, pour ainsi dire, une physionomie particulière. Par la grande raison que chaque fête étant destinée à mettre en action une vertu sociale, toutes ne peuvent se peindre et se faire chérir par les mêmes moyens.

Il faut de plus, que chaque fête ait un degré différent d'intérêt et de solennité. L'âme, quand elle est uniformément émue, finit par se lasser, et par s'attirer, même en présence des tableaux qui réunissent le plus de perfection et d'intérêt.

Quoique nous ne veuillions ressembler en rien à la superstition, néanmoins il faut convenir que les moyens dont elle se servait, pour varier ses représentations, étaient fondés sur la connaissance du cœur humain : elle avait ses grands jours de solemnité, comme ses fêtes simples ; ses ornemens garnis d'or et de broderie, comme ses décosrations secondaires ; ses chants plus ou moins harmonieux..... Eh bien ! faisons, pour le triomphe de la morale et de la vertu, ce que la superstition faisait pour le succès du mensonge et des erreurs... Varions nos fêtes... Choisissons pour les plus solennnelles celles qui paraissent les plus propres à produire des impressions fortes, et à tourner les cœurs vers la vertu, par les émotions vives des sens.

C'est d'après ce principe que nous avons établi des *premieres, secondes, troisiemes, quatriemes et cinquiemes* fêtes, et que nous avons puisé leur degré de solemnité dans le but moral qu'elles présentent.

Toujours ce but moral sera représenté par un *trophée*, ou placé ~~sur~~

l'autel, ou porté en pompe, selon la solemnité de la fête.

On distinguerá la solemnité de la fête, par le nombre de drapeaux dont le trophée sera surmonté ou accompagné. Quatre drapeaux orneront le trophée des premières fêtes; trois celui des secondes, et deux celui des troisièmes; quant aux quatrièmes et cinquièmes fêtes, elles n'auront ni trophées ni drapeaux.

Il serait indifférent que ces drapeaux fussent plus ou moins grands, ou d'une étoffe plus ou moins commune; mais, dès que ces proportions seront une fois fixées, il faudra qu'elles soient les mêmes pour toutes les Communes de la République, par respect pour les principes de l'égalité.

Quant aux trophées: ils pourront être en nature, ou peints, selon que le sujet le comportera; ils seront en nature quand il sera question de célébrer certaines fêtes, comme, par exemple, celles de *la Liberté et de l'Égalité, de l'Agriculture, de la Gloire et de l'Immortalité*, parce qu'il n'est rien de si aisné que de former un tro-

phée, soit avec une pique, un bonnet et un niveau. soit avec une charrue et des ustenciles de jardinages; soit enfin, avec des instrumens de guerre. Mais il seront en peinture quand le sujet tiendra de la morale et de la métaphysique, comme la fête à l'Étre suprême, au Genre-humain, aux quatre Ages de la vie, à la Pudeur, etc., et comme on vient d'imaginer un genre de papier peint, qui imite parfaitement le bronze; il sera possible d'exécuter, à très-peu de frais, des trophées, des vases, des statues analogues à chaque fête (1); ainsi donc il ne faut pas beaucoup s'inquiéter de ce moyen d'exécution, qui ne présentera au plus des difficultés que pour la première année.

Des Personnages qui doivent figurer dans les Fêtes.

Si le despotisme avait besoin pour se soutenir de l'institution nuisible des

(1) Nous espérons donner à la fin de cet Ouvrage la notice de ces différens papiers peints et de leurs prix,

prêtres ; la Liberté n'a besoin que d'hommes purs, qui fasse ressouvenir au peuple qu'il a des devoirs à remplir ; nous devons donc lui laisser le choix de ces hommes.

Ils sont de quatre espèces, savoir :

1^o. Un *Sage*, qui sera le plus vertueux de la Commune, et qui sera élu le jour de la fête à la Vieillesse, parmi les citoyens au-dessus de 50 ans.

2^o. Deux, quatre ou six *Censeurs*, selon la population de la Commune, élus le jour de la fête à l'Age viril, parmi les citoyens mariés de 25 à 50 ans.

3^o. Quatre, huit ou douze *Aspirans*, pris parmi les citoyens non-mariés, et élus le jour de la fête à la Jeunesse.

4^o. Six, douze ou dix-huit *Elèves*, pris parmi les enfans de 6 à 14 ans, et élus le jour de la fête à l'Ensance.

Tous ces personnages seront choisis par le peuple; leur caractère ne pourra s'étendre au-delà d'un an, et les élections auront lieu dans le temple de la Commune, par les procédés ordinaires.

Les fonctions du Sage et des Cen-

seurs, outre les devoirs qu'ils rempliront dans les fêtes, auront pour objet de faire respecter les mœurs, soit par leur exemple, soit par leurs instructions, soit par leurs avis fraternels..... Ils n'auront, sur leurs concitoyens, d'autre influence que celle que donne la sagesse éprouvée, sur un peuple d'hommes qui cherissent la vertu : ils n'auront aucun moyen coercitif; leur autorité sera toute dans l'empire puissant du bon exemple et de la sagesse : leurs fonctions seront paternelles et consolatrices : ils seront les protecteurs de l'innocence opprimée, l'asyle de la vertu poursuivie par le vice, les consolateurs de l'infortune et les défenseurs du faible.

Quel bien peut résulter de cette institution toute fondée sur l'empire de la vertu ! Les magistrats du peuple, armés de la sévérité des loix, ont toujours un certain caractère d'inflexibilité qui semble interdire la confiance... Ils n'ont à opposer que les ressources de la loi qui sont toujours générales, dures et immuables; leurs fonctions n'embrassent pas ces détails de la vie.

sociale qui, au premier aspect, semblent importer peu au bien général, et qui cependant le touchent d'une manière si évidente.... Laissons donc s'établir l'institution des Sages qui, sans autorité, pour ne pas tenter l'ambition, sans traitement, pour ne pas exciter la cupidité, n'auront pour eux que la vertu et l'influence invincible qu'elle exerce sur tous les cœurs.

5^o. Outre les personnages qui précédent, il y aura encore l'*Instituteur de la Commune* qui sera chargé de faire toutes lectures.

6^o. Enfin, deux, quatre ou six *Coriphées*, selon la population du lieu, dont l'emploi sera de diriger le chant des hymnes.

Mais comme ces fonctions tiennent à des talents particuliers, et qui ne se trouvent pas indistinctement dans tous les individus, on ne sera pas astreint à les choisir parmi les habitans de la Commune; on les prendra partout où l'on pourra les trouver.

Du lieu où les Fétes seront célébrées.

Si nous jouissons toujours d'une

température douce et agréable, il est hors de doute que nos fêtes devraient être célébrées au grand air, et qu'un autel de gazon placé sur une montagne suffirait à nos besoins: mais nous avons à éprouver l'intempérie des saisons; nous avons à nous garantir des pluies, des frimats et des vents; c'est dire, qu'il nous faut des temples dans l'intérieur desquels nous puissions nous rassembler et nous mettre à couvert de leur outrage.

Voici donc la description de ces temples, qui, comme on le pense bien, seront nos anciennes églises.

Derrière le maître autel sera pratiqué un foyer, ayant une issue extérieure, et communiquant avec l'intérieur, par un portique décoré.

Dans ce foyer s'assembleront, avant la cérémonie, les personnages destinés à représenter dans la fête.

L'autel sera placé vers le milieu du temple, et l'on ménagera autour, des places pour ceux qui composent la cérémonie, sans néanmoins les séparer du peuple.

Aux deux côtés et à une certaine

distance, seront pratiquées deux banquettes élevées sur une estrade, destinées aux époux mariés dans le courant du mois et aux citoyens qui se seront distingués par des actions vertueuses, notamment par l'adoption d'ensans malheureux.

En face de l'autel, vers la grande porte, sera une tribune pour servir aux lectures, proclamations et discours moraux.

Quant au local extérieur, rien de plus facile à executer.

Ce sera une montagne que l'on environnera d'un terrain assez spacieux pour contenir tous les citoyens de la Commune, et au haut de laquelle on construira un autel de gazon.

On plantera une double rangée d'arbre autour de cette enceinte, pour répandre de l'ombre quand le soleil dardera par trop ses rayons.

Et on placera en avant de la montagne, un arbre de la Liberté.

Tels sont les lieux qui serviront aux Fêtes, et où pourront s'exécuter les jeux, les danses et autres exercices du corps.

Ce serait peut-être ici le lieu d'entrer dans le détail de la célébration des fêtes. Mais nous avons auparavant à en donner l'état général et la manière de les classer.

État général des Fêtes et manière de les classer.

Si on fait bien attention aux décrets rendus sur les fêtes nationales, on verra qu'il y en a de quatre sortes, et qu'elles sont au nombre de quarante-cinq, savoir :

Les fêtes *Décadaires*, au nombre de trente-six..... Les fêtes *Révolutionnaires*, au nombre de quatre..... Et les *Sans-Culottides*, au nombre de cinq.... Il ne s'agit donc plus que de les classer.

Voici notre manière d'y parvenir : Nous établissons onze fêtes du premier ordre, ou à quatre drapeaux..... Six du second ordre, ou à trois drapeaux..... Quatre du troisième, ou à deux drapeaux..... Douze du quatrième, sans drapeaux.... Et douze du cinquième, également sans drapeaux.

Quant aux motifs qui nous portent à les classer d'une manière différente du décret, on conviendra bientôt de la nécessité de le faire, quand on aura vu sur quels motifs nous nous guidons.

Des Fétes du premier ordre, ou à quatre drapeaux, et de l'époque à laquelle elles devront être célébrées.

Les onze premières fêtes, ou à quatre drapeaux, sont celles-ci :

1^o La fête à l'*Etre suprême*, le 10 Vendémiaire.

Il est juste que le premier hommage de l'homme, qui voit la carrière des ans se renouveler devant lui, soit adressé à celui par qui tout existe et respire.

2^o. La fête à l'*Agriculture*, le 10 Nivôse.

L'homme des champs devant particulièrement y figurer, il importe qu'elle ait lieu à une époque où les cultivateurs ne soient pas empêchés par leurs travaux de s'y trouver.

3^o. La fête à la *Liberté et à l'Égalité*, le 10 Messidor.

Les travaux de la moisson n'étant pas encore entamés dans plus des trois quarts de la France, rien n'empêche que l'universalité des citoyens n'y participe, et ne la rende une des plus brillantes.

4^o. La fête du 14 Juillet, le 26 du même mois.

Ce jour répond, comme on sait, à celui que les Français se plairont toujours à célébrer comme ayant été le présage des grandes destinées de la République. Il est d'ailleurs fixé par un décret particulier.

5^o. La fête du 10 Août, le 23 Thermidor.

Même motif que celui ci-dessus.

6^o. La fête au *Genre-humain*, le 30 Fructidor.

Cette fête, étant destinée à honorer tous les peuples de la terre qui sont censés y envoyer des députations, c'est choisir un jour très-convenable que celui qui précède les Sans-Culottides, puisque c'est donner à ces députations la faculté d'y assister, et d'ajouter encore à l'intérêt qu'elles inspirent naturellement.

7^o. Enfin les cinq fêtes *Sans-Culottides*, dont l'époque et les motifs sont déterminés par la loi.

Des Fêtes du deuxième ordre ou à trois drapeaux.

Les fêtes du deuxième ordre ou à trois drapeaux, sont :

1^o. La fête à la *Vicillesse*, le 10 Frimaire.

La brièveté des jours et le dépouillement de toute la nature, ne feront qu'ajouter, à cette solemnité, destinée à rappeler la fin de notre carrière.

2^o. La fête du 21 Janvier, le 2 Pluviôse.

Tout le monde sait que cette fête a été instituée pour nous rappeler à jamais le jour célèbre qui vit tomber la tête du dernier des tyrans couronnés de la France.

3^o. La fête à l'*Enfance*, le 10 Vendôse.

On doit bien penser que c'est à raison de la conformité qui se trouve entre l'accroissement des jours, et celui des Enfans, que nous avons placés cette

fête à l'époque où les jours commencent à prendre une certaine croissance.

4^o. La fête à la *Jeunesse*, le 10 Prairial.

Rien n'est plus propre à retracer le bel âge de l'homme, que la saison où la nature a repris toute sa force et toute sa beauté.

5^o. La fête du 3^e *Mai*, le 12 Prairial.

C'est ce jour qui correspond à celui où l'on vit le peuple terrassant, par sa seule présence, le monstre du fédéralisme prêt à dévorer la liberté.

6^o. La fête à l'*Age viril*, le 10 Fructidor.

C'est le dernier rapprochement entre les différens âges de l'homme et ceux de la nature, et il n'est pas moins heureux.

Des Fêtes du troisième ordre, ou à deux drapeaux.

Les Fêtes du troisième ordre, ou à deux drapeaux, sont :

1^o. La fête à la *Pudeur*, le 10 Brumaire.

Nous n'avons d'autre motif pour la

placer ce jour-là, que celui de classer
parmi les fêtes du troisième ordre,
celle dont le but moral nous a paru
susceptible d'un très-grand intérêt.

2°. La fête au *Malheur*, le 10 Plu-
viôse.

Comme cette époque est celle
où les indigens souffrent le plus, le
moment nous a paru très-favorable
pour faire tourner à leur profit l'émo-
tion que doit produire une fête sage-
ment dirigée sur cet objet.

4°. La fête à l'*Amour*, le 10 Floréal.

Il seroit difficile de choisir, pour
célébrer cette fête, une époque plus
convenable que celle où l'homme
jouit du spectacle de la reproduction
de la nature entière.

*Des Fêtes du quatrième et du cin-
quième ordre.*

Quant aux motifs du classement
de ces deux derniers ordres de fête;
comme leur célébration doit être
strictement simple; la saison doit peu
importer. Nous avons en attention
seulement de prendre les fêtes du qua-

trième ordre, parmi celles qui ont le plus de rapport avec les hommes et les choses; et celles du cinquième ordre, parmi celles dont les noms ne nous ont présenté que des idées métaphysiques et abstraits, comme dans le tableau qui suit :

12 Fêtes du quatrième ordre, savoir :

- | | |
|---------------------|-----------------|
| Au peuple fran- | |
| çais..... | 20 Vendémiaire. |
| Aux bienfaiteurs | |
| de l'humanité..... | 20 Brumaire. |
| A la République. | 20 Frimaire. |
| À la haine des | |
| tyrans..... | 20 Nivôse. |
| Aux martyrs de | |
| la Liberté..... | 20 Pluviôse. |
| A la Bonne-foi. | 20 Ventôse. |
| A la Foi conju- | |
| gale..... | 20 Germinal. |
| A l'Amour pa- | |
| ternel..... | 20 Floréal. |
| A la Tendresse | |
| maternelle..... | 20 Prairial. |
| A la Piété filiale. | 20 Messidor. |
| A nos Ayeux... | 20 Thermidor. |
| A la Postérité... | 20 Fructidor |

12 Fêtes du cinquième ordre.

A la Liberté du monde.....	30 Vendémiaire
A l'Amour de la patrie.....	30 Brumaire.
A la Vérité....	30 Frimaire.
A la Justice...	30 Nivôse.
A l'Amitié....	30 Pluviôse.
A la Frugalité..	30 Ventôse.
Au Courage...	30 Germinal.
A l'Héroïsme...	30 Floréal.
Au Désintéressement.....	30 Prairial.
Au Stoïcisme..	30 Messidor.
A l'Industrie...	10 Thermidor.
Au Bonheur...	30 Thermidor.

On ne manquera sûrement pas de remarquer, d'après ce qui précède, que toutes nos fêtes décadiques sont classées méthodiquement, et que sauf quelques exceptions qu'on n'a pas pu éviter, le 10 de chaque mois sera consacré à une fête du *premier, second et troisième ordre*, le 20 de chaque mois, à une fête du *quatrième ordre*, et le 30 de chaque mois, à une

fête du *cinquième ordre* ; ainsi , on ne craindra pas , comme autrefois , une cumulation de fêtes.

Nous aurons cependant les Sans-Culottides qui en seront une véritable ; mais , quelle différence ne doit-on pas faire entre ces fêtes , placées dans la saison la plus agréable , et après que tous les travaux des champs sont généralement achevés ; et ces ridicules et insignifiantes fêtes de Noël , de la Circoncision , de la Geneviève et des Rois , qui , en y joignant les dimanches , enlevaient dix jours sur quinze aux travaux du peuple .

De la maniere de célébrer en général les Fêtes.

Il ne faut pas s'imaginer que le but de l'institution des fêtes décadaires soit de nous émouvoir continuellement . S'il fallait que nous fussions toujours livrés à l'enthousiasme , notre sensibilité finirait par s'émousser , et nos souvenirs ne s'attacheraient plus à rien d'utile ni de grand ; il faut donc que la plus grande partie de nos fêtes soit célébrée sans éclat et sans pompe ,

comme autrefois nos jours de dimanche, et qu'elles se bornent à des lectures utiles, ou à entendre des discours de morale.

C'est donc dans cette intention que nous avons placé, à la fin de cet ouvrage, deux Cérémonies, l'une intitulée, *Cérémonie ordinaire* pour être célébrée à toutes les fêtes du quatrième et cinquième ordre, et l'autre, *grande Cérémonie*, pour l'être à celles du premier, second et troisième ordre.

Ces deux Cérémonies se pratiqueraient en entier dans le temple; il n'y aurait qu'aux fêtes de premier, second et troisième ordre, qu'il serait exécuté, par forme de surrérogation, une marche pompeuse, à l'extérieur du temple, laquelle serait indiquée avec tous ses détails, et composée sur les élémens que nous allons présenter dans l'article suivant.

Nous voudrions cependant rassembler, le 20 de chaque mois, tous les enfants de la Commune, et proclamer, à haute voix, en présence du peuple, ceux qui se seraient distingués par leurs applications à l'étude; mais,

comme cette cérémonie est des plus simples en elle-même, nous ne nous donnerons pas la peine de la décrire, persuadé que chacun saura lui donner le degré d'intérêt convenable.

Nous allons donc passer aux détails que nous avons promis sur la pompe des fêtes.

De la pompe des Fêtes.

Toutes les fêtes, comme nous l'avons dit, ne doivent pas avoir le même degré d'intérêt et de solemnité; mais aucune ne doit être froide, surtout au milieu d'un peuple qu'il est si facile d'entraîner, par l'émotion, à l'euthousiasme des grandes choses et aux plaisirs du cœur et de l'esprit. La nature semble avoir mis l'homme aux prises avec tout ce qui l'entoure: des sons lugubres portent la tristesse dans son sein, une vaste et riante perspective élève et agrandit ses pensées, le silence de la nuit le plonge dans la méditation, l'image de la douleur le touche et l'attendrit, le tableau des grandes actions l'échauffe et redouble son courage; l'homme peut donc

être modifié à l'infini, et en agissant fortement sur ses facultés, on peut donc donner à son âme, comme une activité nouvelle, comme un accroissement de force, capable de la porter aux plus grandes choses.

C'est à un peuple qui a senti que la Liberté était le premier bien de l'homme, qui a renversé le trône de ses tyrans, qui fonde une République au milieu de toutes les agitations de l'intrigue et du despotisme, et qui veut que la morale et la vertu soient les premières bases de son gouvernement, qu'il appartient sur-tout d'employer l'influence puissante des signes extérieurs sur le cœur humain. Le despotisme et la superstition, saisis de ce moyen, ne s'en sont servi que pour enchaîner les hommes, que pour combattre leurs plus douces affections, que pour appesantir sur eux le fardeau de leur autorité..... Mais des hommes libres et vertueux ne peuvent l'employer que pour l'affermissement de leurs desseins, que pour le triomphe de la justice et le bonheur de la postérité.... Ainsi donc, nous donne-

rons aux fêtes d'un peuple libre, une pompe qui sera digne des sentiments qui l'animent. Tantôt ce sera une pompe guerrière pour lui retracer des vertus qui sont la sauve-garde de la paix et les garans de la liberté publique, contre les efforts de la tyrannie.... Tantôt ce sera une pompe philosophique et morale pour lui rappeler les grandes vérités qu'il lui importe de connaître. Ici seront ces tableaux touchans qui jettent tant d'intérêt sur les nœuds sacrés de la nature, qui rendent si aimables les liens de la fraternité, les émotions de la bonté et les douceurs de l'égalité; et là, ces cérémonies brillantes qui forment les cœurs par le sentiment des plaisirs aimables et par l'attrait de la gloire.

Mais comme notre dessein n'est pas de tracer maintenant le tableau de la pompe qui doit caractériser les fêtes nationales, et que ce détail appartient à la description de chacune en particulier; nous allons en présenter les indices généraux, afin que dans chaque Commune on n'ait plus qu'à les adapter aux circonstances.

*Caractères généraux de la solemnité
des Fêtes.*

Triple salve d'artillerie ;

Seulement aux fêtes de l'Égalité et du
Genre-humain.

Simple salve d'artillerie , à cinq
heures du matin ;

Aux fêtes de l'Être-suprême , de l'Agricul-
ture , du 14 Juillet et du 10 Août.

Rappel au tambour la veille de la
fête ;

Aux fêtes de premier et deuxième ordres.

Rappel , le jour de la fête , à cinq
heures du matin ;

Aux fêtes de premier , deuxième et troi-
sième ordre.

La sixième partie des habitans sous
les armes ;

Aux seules fêtes de l'Être-suprême , de
l'Égalité et du Genre-humain.

Le douzième des habitans sous les
armes ;

Aux fêtes de l'Agriculture , du 14 Juillet et
du 10 Août.

Les maisons de tous les citoyens

ornées de guirlandes et de drapeaux;

Aux seules fêtes de l'Être-suprême, de l'Égalité et du Genre-humain.

Les maisons des citoyens, qui sont les objets de la fête, également ornées de drapeaux et de guirlandes:

Celles des cultivateurs, à la fête de l'Agriculture; celles des jeunes gens, à la fête de la Jeunesse; celles des guerriers, ornées de lauriers, le jour de la fête à la Gloire; enfin celles des jeunes filles, ornées de bouquets, le jour de la fête à l'Amour.

Tous les citoyens tenus de porter sur leurs vêtemens un signe de fête;

Aux seules fêtes de l'Être-suprême, de l'Égalité et du Genre-humain.

Autre signe porté sur les vêtemens par ceux qui ont une part directe à la fête;

Aux fêtes à la Vieillesse, au Malheur, à l'Enfance, à la Gloire et à l'Amour.

Un trophée exprimant le but moral de la fête;

Aux fêtes de premier, deuxième et troisième ordre, seulement.

Marches à l'extérieur du temple.

Point de marches aux fêtes de quatrième et

cinquième ordre. Marché générale et extérieure aux fêtes de premier, deuxième et troisième ordre, quand le temps le permettra.

Les Corps administratifs et les Autorités constituées tenus de faire partie des marches, conjointement avec les Sociétés populaires ;

Aux fêtes de quatre drapeaux ; à la fête du 31 Mai, et à la fête du Malheur, par respect pour les infortunés.

Le feu sacré de la Liberté.

Porté aux fêtes de premier, deuxième et troisième ordre.

L'encens brûlé aux quatre coins de l'autel ;

Aux fêtes de quatre drapeaux.

L'encens brûlé devant l'autel ;

Aux fêtes de trois et deux drapeaux.

Le livre des bonnes actions porté ;

Aux fêtes de la Bonne-foi et des Récompenses.

La proclamation des enfans qui se seront distingués par leur application à l'étude ;

Tous les 10 de chaque mois.

Les nouveaux époux ;

Aux fêtes de deux, trois et quatre drapeaux.

Les pères adoptif ;

Idem.

Les mères de famille ;

Idem.

La table des Droits de l'homme ;

Portée aux fêtes à quatre drapeaux.

Le livre de la loi, porté par le Sage ;

Aux fêtes de deux et trois drapeaux.

Emblèmes, maximes et allégories ;

A toutes les fêtes indistinctement; avec cette différence, qu'aux fêtes du cinquième ordre elles seront seulement placées autour de l'autel; qu'aux fêtes du quatrième ordre il y en aura autour de l'autel et aux endroits les plus remarquables du temple; qu'aux fêtes du troisième ordre il y en aura deux portées en jambons; qu'aux fêtes du deuxième ordre il y en aura quatre; & qu'aux fêtes du premier ordre il y en aura six: le tout indépendamment de celles placées autour de l'autel, et aux lieux les plus remarquables du lieu où se fera la cérémonie.

Hymnes et chants civiques ;

Il^s seront à grand chœur aux fêtes

premier, second et troisième ordre, et à chant simple aux fêtes des quatrième et cinquième ordre.

Danses, courses, luttes et autres exercices du corps.

Les danses générales auront lieu aux fêtes de deux, trois et quatre drapeaux; la lutte à celles de l'Être suprême, de l'Amour et de la Jeunesse; les joutes sur l'eau aux fêtes de la Liberté et du Genre-humain; les évolutions militaires à la fête de la Gloire; et l'escrime aux fêtes du 14 Juillet et du 10 Août.

Il sera décerné des prix à ceux qui se seront distingués dans ces sortes d'exercices.

Banquets civiques et fraternels;

Aux seules fêtes de l'Égalité et du Genre-humain; encore n'auront-ils lieu qu'après que la République aura été purgée de tous les ennemis de l'égalité, qui pourraient abuser de cette circonstance pour troubler l'ordre public.

Décoration de l'autel.

Aux fêtes de trois et quatre drapeaux, l'autel sera décoré de verdure, de fleurs et de fruits; et aux fêtes de quatrième et cinquième ordre, il le sera seulement de verdure.

Ordre général des Marches.

L'ordre général des marches, tient en partie à ce que nous avons dit sur

la pompe des fêtes. C'est une sorte d'appareil qui doit exprimer en grand le caractère particulier de la fête. En vain, on réunirait tous les moyens de jeter de l'intérêt dans une cérémonie, si l'ordre n'y est pas, si les groupes s'écartent de leur rang, si les emblèmes se confondent, si les voix se mêlent au son des instrumens d'une manière discordante, si l'ensemble n'est pas toujours parfait : alors, l'œil de l'observateur se détourne avec peine ; et tout est perdu pour l'effet, là où rien ne se trouve à sa place.

Voici donc les détails généraux d'une marche, avec l'indication des fêtes auxquels elles seront ou ne seront pas adoptées.

Détails généraux d'une Marche.

Un citoyen portant le jalon de la Commune ;

A toutes les marches indistinctement.

Tous les tambours de la force armée, précédés d'un tambour-major ;

Aux fêtes de l'Être suprême, de l'Égalité, de Genre-humain et de la Gloire.

Seulement

Seulement quatre tambours , sans tambour-major ;

Aux fêtes de l'Agriculture , du 14 Juillet et du 10 Août.

Sapeurs ;

Quatre quand il y a tambour-major , et deux quand il n'y a que quatre tambours.

Le commandant de la force armée ;

Aux fêtes à l'Être suprême , à l'Égalité , au Genre-humain et à la Gloire .

Trois compagnies , l'une à la tête de la marche , une autre au centre , et la troisième pour fermer la marche ;

Aux fêtes de l'Être suprême , de l'Égalité , du Genre-humain et de la Gloire .

Deux compagnies , l'une à la tête et l'autre à la fin ;

Aux fêtes de l'Agriculture , du 14 Juillet et du 10 Août .

Les élèves de morale , disposés , savoir : Les quatre plus jeunes portant de petites flammes ; deux autres portant les urnes cinéraires des deux jeunes martyrs de la Liberté , *Barra*

et *Viala*; deux autres portant le feu sacré de la liberté; et les autres portant des jalons sur lesquels sont des emblèmes relatifs à la fête du jour :

A toutes les Fêtes indistinctement.

La société populaire, ayant en tête un drapeau en forme d'oriflamme, porté par le dernier reçu, et sur lequel on verra l'œil de la surveillance;

Aux seules fêtes de l'Être suprême, de l'Égalité et du Genre-humain.

Les aspirans, portant les bustes des martyrs de la Liberté:

Aux mêmes fêtes.

Un groupe de jeunes filles vêtues de blanc et ornées de rubans tricolor, d'eux d'entre elles portant des emblèmes relatifs à la fête;

Aux fêtes de l'Être suprême, de l'Agriculture, de l'Égalité et du Genre-humain.

Les censeurs, portant écrit sur leur poitrine le mot, *Mœurs*:

Aux seules fêtes de l'Être suprême, de l'Égalité et du Genre-humain.

Les coriphées et l'instituteur ;

A toutes les fêtes des premier, deuxième et troisième ordres.

Le trophée, autour duquel doivent être les autorités constituées.

Idem.

Grouppe de mères de famille, vêtues de blanc, ornées de rubans aux trois couleurs, et portant dans leurs bras des enfans qu'elles allaitent :

Aux seules fêtes à l'Étre suprême, à l' Agriculture, à la Sagesse et au Genre-humain : quant aux autres fêtes, elles font la cérémonie de la présentation de leurs enfans dans l'intérieur du temple.

Grouppe des citoyens qui ont une part directe à la cérémonie ;

A la fête qui les concerne.

Le sage, tenant le livre de la loi.

A toutes les fêtes solennelles indistinctement.

Troisième compagnie ;

Fermant la marche.

Nous terminons ici notre travail

(40)

relatif à l'organisation générale des fêtes, attendu que chacune de celles que nous décrirons présentera des détails particuliers..... Aussi nous battons-nous de passer à la description de la fête au *Genre-humain* et des *Sans-Culottides*, que nous avons promise.

PROJET DE FÊTE
AU GENRE-HUMAIN,
SUIVI
DES SANS-CULOTTIDES.

Le Peuple Français est l'ami et l'allié
naturel des Peuples libres.

Art. 1:8 de la Constitution.

LA FÊTE au *Genre-humain* est une de celles qui nous a paru la plus digne d'être classée parmi les fêtes du premier ordre, parce qu'elle suppose le règne de la justice universelle, le triomphe de la liberté sur tous les tyrans de la terre, la destruction de tous les préjugés qui séparent les intérêts des peuples, et qu'elle a pour but d'établir et de resserrer les liens de la fraternité parmi tous les peuples libres de l'univers.

Non, ce n'est point une idée chimérique et exagérée que celle qui suppose tous les peuples de la terre se tenant par la main, pour former contre la

tyrannie une coalition terrible et inexpliquable, parce qu'il faudra bien que la justice ait, tôt ou tard, son tour, et que le crime expie ses attentats.

Pourquoi les tyrans de la terre auraient-ils, pour les intérêts de leur ambition et de leur cupidité, une faculté que les peuples ne pourraient pas avoir pour les intérêts du plus sacré des droits, leur liberté ?

N'a-t-on pas vu se réaliser la coalition impie des rois et des despotes de la terre, pour le maintien de leur tyrannie et pour la perpétuité de l'esclavage des peuples ? N'a-t-on pas vu ces hommes de sang et de crimes, se traiter de frères et agir toujours de concert, malgré les apparences d'une inimitié profonde, pour consolider leur funeste puissance et agraver la misère des humains ? N'a-t-on pas vu leurs alliances monstrueuses, leurs déférences réciproques, leurs égards mutuels, leur fraternité cruelle, cimentée par les nœuds de la politique la plus outrageante, et leurs liens devenir quelquefois plus intimes à proportion du sang qu'ils avaient versé et des calamités déplorables qu'ils avaient appellées sur les

peuples, comme s'il eût été donné à quelques hommes de se jouer de ce qu'il y a de plus sacré dans la nature, de la vie et de la liberté de leurs semblables!

He bien! pourquoi ne verrait-on pas un jour tous les peuples, éclairés les uns par les autres sur leurs droits et sur les projets de leurs tyrans, s'unir à leur tour et former ensemble une chaîne indestructible de fraternité, pour rendre leur approche inaccessible aux atteintes du despotisme?

C'est cette pensée qui fait l'effroi des tyrans et la consolation du philosophe observateur des chances humaines, qui a été le motif principal de la grande solennité que nous assignons à la fête au *Genre-humain*. Un autre, non moins puissant; c'est qu'il est souverainement important pour le succès de la liberté, que tous les peuples de la terre sachent que l'intention, les efforts, les sacrifices et les combats du peuple français, n'ont pour objet que l'affranchissement de la tyrannie, et l'établissement d'une fraternité indissoluble avec tous les peuples de l'univers.

Que penseront ces hommes armés

encore contre nous, l'orsqu'ils apprendront, qu'oubliant les maux qu'ils nous causent, et l'outrage qu'ils font à la nature et à l'humanité, en prêtant leur bras aux projets féroces de la tyrannie; qu'oubliant qu'ils sont nos ennemis les plus cruels, tandis que nous revendiquons des intérêts qui leur sont communs avec nous, nous les admettons déjà à nos fêtes, et que notre plus grand désir est de voir se réaliser une supposition que nous n'avons imaginée que pour les instruire de nos intentions pacifiques et leur inspirer le dessein de l'effectuer ?

Aussi est-ce dans cet esprit que nous avons organisé le plan de la *fête au Genre-humain*, en y introduisant des députations pour représenter tous les peuples de l'univers, en leur assignant les costumes propres à ces différens peuples, et en les faisant participer aux fêtes des *Sans-culottides*, qui sont essentiellement les fêtes du peuple français et le mémorial de ses triomphes sur la tyrannie.

Nous avons pensé, en effet, que c'était une idée assez heureuse que d'unir la fête au *Genre-humain* à celles

des *Sans-culottides*, ou plutôt que de les fondre ensemble : nous avons cru que la pensée de tous les peuples de la terre assistans à la fête solennelle du peuple français, ne pouvait que l'embellir et lui donner un nouveau degré d'intérêt et de dignité que nulle autre circonstance ne pouvait réunir : nous avons cru que cette association était naturelle et dictée par le but moral de deux fêtes, dont l'une exprime la fraternité que voue à tous les peuples une nation rendue à la liberté, et dont l'autre est destinée à leur offrir le tableau touchant de la fraternité, embellie par tous les plaisirs du cœur et de l'esprit.

Et qu'on ne dise pas que la réalité des députations étrangères, étant inexécutable pour le moment, tout l'intérêt de la fête disparaîtra par le seul fait de leur supposition. He quoi ! n'est-ce pas déjà un plaisir bien doux que l'effet de cette supposition même ? Qui pourrait décrire cet élan général qui, déplaçant pour ainsi dire toutes les Communes de la République, les transportant l'une dans l'autre, les confondant toutes, resserre chaque année les liens

de la fraternité, rapproche la grande famille, la rattache à l'*Unité* de la République, et enlève les cours à ce goût de localité qui est un vrai *fédéralisme* dont il importe de détruire le germe par tous les moyens possibles.

C'est ce tableau qui nous a consolé du sentiment affligeant que fait naître la pensée que les députations des peuples ne sont encore qu'une supposition.

He bien! nous jouirons dans le sein de notre famille, en attendant que nous puissions jouir avec tous les peuples de la terre : nous leur donnerons l'exemple de la fraternité; nous leur en ferons désirer les bienfaits; et leur confiance sera d'autant plus grande, qu'ils verront, jusques dans nos suppositions même, combien leur présence nous serait chère et leur fraternité délicieuse.

*PROJET d'exécution de la Fête au
Genre - Humain.*

C'est au 30 Fructidor que nous avons fixé l'époque de la fête au *Genre-humain*,

pour remplir le projet que nous avons de l'unir avec les *Sans-culottides* et de ne faire avec ces dernières qu'un seul et même tableau.

La solemnité de cette fête s'annonce plusieurs jours auparavant dans toute la République, par l'intérêt que mettent les bons citoyens à faire partie des députations, par les assemblées qui se convoquent partout à cet effet pour la dignité des choix, par l'allégresse qui inspire l'approche d'une fête qui doit voir resserrer les nœuds de la fraternité générale, et par la singularité piquante des costumes qui sont préparés.

Dès-lors, chaque Commune désignée ci-après est considérée comme représentant la République française, et les Communes environnantes comme représentant chacune un peuple différent.

Les Communes du *Nord* représenteront les peuples *Danois*, *Suedois*, *Prussiens*, *Russes*, &c.

Les Communes du *Midi* représenteront les peuples de l'*Italie*, de l'*Afrique*, de l'*Espagne*, du *Portugal*, etc.

Les Communes de l'*Est* représen-

teront les peuples de la *Hongrie*, de l'*Autriche*, de la *Suisse*, de *Venise*, de la *Turquie*, de la *Chine*, etc.

Et celles de l'*Ouest* représenteront les *Anglo-Américains*, les *Canadiens*, les *Péruviens*, *Mexiquains*, etc.

Ordre des députations.

Nous avions pensé d'abord que chaque Commune pourrait être considérée comme représentant la République entière, et devenir ensuite environnante à l'égard de ces dernières; mais nous avons craint que cela n'occasionnât trop de complication; nous avons donc restreint notre plan de députations réciproques aux chefs-lieux de départements, de districts, et de cantons, et nous les avons fait se co-députer de la manière suivante, *savoir*:

Les chefs-lieux de département aux chefs-lieux de départements, en composant la députation de citoyens pris dans chaque district de son arrondissement qui seraient autant de peuple du *Midi* ou du *Nord* etc. etc. selon que par sa position il serait au *Midi* ou au *Nord* du chef-lieu de département auquel il députerait.

Les chefs-lieux de district aux chefs-lieux de districts , en composant *idem* la députation de citoyens pris dans chaque canton de son arrondissement.

Et les chefs-lieux de canton aux chefs-lieux de cantons , en composant *idem* la députation de citoyens pris parmi toutes les Communes de son arrondissement.

Nous sommes d'avis , par exemple , qu'une Commune qui députerait comme chef-lieu de département , ne députerait pas comme chef-lieu de district , ni un chef-lieu de district comme chef-lieu de canton , mais seulement en raison de la supériorité de son grade.

Paris serait la seule ville qui recevrait d'une manière directe les députations des peuples étrangers ; et comme il n'est pas possible de supposer qu'ils seront cette année en état de s'y rendre , d'abord à cause de la brièveté du temps , ensuite à cause de la nécessité de secouer l'infâme joug sous lequel ils vivent , cette cérémonie s'exécuterait provisoirement au moyen des étrangers (non nobles) qui se trouveraient dans son sein , et qui la veille

se retireraient dans la banlieue pour faire leur entrée solennelle et se conformer aux détails qui suivent.

Le nombre des hommes, femmes et enfans composant chaque députation serait dans les proportions suivantes.

Chaque Commune de département députerait 60 à 80 personnes, dont un quart pris dans son sein, et les trois autres quarts dans les Communes chefs-lieux de district.

Chaque Commune de district députerait 30 à 40 personnes, dont un quart également pris dans son sein, et trois quarts dans les Communes chefs-lieux de canton.

Et chaque chef-lieu de canton députerait 15 à 20 personnes, dont un quart également pris dans son sein, et trois quarts dans les Communes de son arrondissement.

Sans exiger un costume rigoureuse-
ment exact, il faudrait au moins qu'il
se rapprochât, le plus possible, des
mœurs connues de chaque peuple.
Ainsi, les peuples du *Nord* seraient
vêtu conformément à leurs costumes;
ceux du *Midi*, de même; les Sauvages
d'*Amérique* porteraient des *arcs*, des

carquois, et des bonnets surmontés de plumes ; les Turcs, des turbans ; les Chinois, des robes à leur mode ; etc.

Qu'il nous soit permis, ayant d'aller plus loin, de tracer un avantage qui dérive naturellement de notre institution, et que nous ne pouvons différer plus long-temps de mettre sous les yeux du lecteur.

Par elle, se renouvelera, chaque année, pour les citoyens, une leçon de géographie qui, soutenue par l'intérêt et le plaisir, se gradera, d'une manière indélébile, dans tous les esprits. Quelle est, en effet, la Commune, quel est le citoyen, qui, devant représenter un peuple, ne s'instruira pas de la position géographique du pays que ce peuple habite, qui ne voudra pas connaître ses usages et ses mœurs, et qui, par exemple, ne se fera pas une idée précise des Nations du *Nord* ou du *Midi* lorsqu'il retrouvera leurs noms et leurs costumes dans les députations chargées de les représenter ? Qui ne voit que cette institution deviendra, pour les habitans des campagnes sur-tout, une source d'instruction qu'il serait peut-être

difficile de remplacer par un autre moyen ; qu'elle les familiarisera avec les noms des différens peuples de l'univers, qu'elle les sortira de la sphère étroite qu'ils habitent ; qu'elle leur apprendra à distinguer les positions géographiques et réciproques des Communes, à déterminer les points de leurs foyers qui correspondent au *Nord* ou au *Midi*, à l'*Orient* ou au *Couchant* ; et qu'elle donnera enfin à la plupart de ces hommes qui ne connaissaient de la terre que le clocher de leur paroisse, le donjon du chateau de leur seigneur, leur champ, leur vigne et leur chaumière, une idée plus élevée du globe qu'ils habitent, et sur lequel ils sont destinés à vivre et à mourir ?

Avec quel intérêt ils écouteront alors l'homme instruit qui se présentera pour leur donner des renseignemens sur les motifs et l'objet des députations ? Et si cet homme est un ardent ami de la Liberté, quel avantage ne peut-il pas tirer de cette circonstance, pour leur faire chérir leur pays et les pénétrer d'une haine profonde pour les tyrans, en leur offrant le tableau des peuples qu'ils ne représentent à la

fête du *Genre-humain*, que parcequ'ils sont encore sous la verge des rois et des tyrans, intéressés à tarir au milieu d'eux toutes les sources du bonheur?

Toutes les députations devraient tellement combiner leur marche, qu'elles arriveraient la veille à midi en présence de la Commune centrale où elles se rendent. Là, elles choisiraient entre elles un Ambassadeur chargé d'aller annoncer à cette Commune l'arrivée prochaine des peuples.

Comme chaque Commune désignée représenterait alors la *République*, les avenues en seraient étroitement gardées par la force armée du lieu; de sorte que lorsque l'Ambassadeur se présenterait, il serait introduit avec respect et en silence dans la Commune, et de-là, conduit à l'assemblée générale, qui serait convoquée à cet effet. Sur la sommation faite par le *Maire* d'expliquer le motif de son arrivée; l'Ambassadeur répondrait, dans un discours énergique: « que les députés des peuples de l'univers sont déjà rendus aux environs de la Commune, et que leur intention est de venir renouveler, au sein de la République

française, le pacte universel de fraternité qui doit lier tous les peuples libres de la terre. »

A ces mots, les applaudissements et les cris de *vive la Liberté!* commencerait dans l'assemblée, et seraient répétés par tout le peuple réuni autour de la maison Commune. Le Maire répondrait à l'Ambassadeur que: « le plus beau jour de la République sera celui où elle verra tous les peuples de la terre rassemblés dans son sein, pour resserrer les noeuds de la fraternité universelle et célébrer les triomphes de la liberté sur tous les despotes ».

Aussi-tôt l'assemblée députerait un grand nombre de citoyens, pour aller recevoir les peuples à quelque distance de la Commune.

Du plus loin qu'ils s'appercevraient, ils se donneraient des témoignages réciproques d'allégresse et de fraternité, et quand ils se seraient joints, ils se serreraient dans les bras, et se tenant ainsi unis, ils se rendraient en chantant des hymnes et au bruit du canon, sur la place de la maison Commune, où, le Maire, les Officiers municipaux, les Sociétés populaires et les Autorités cons-

tituées se rendraient pour les recevoir avec toutes les marques possibles de l'accueil le plus fraternel.

Dans les Communes chefs-lieux de département, il y aurait quatre rendez-vous pour les députations , savoir : au *Nord*, pour les peuples du *Nord*, au *Midi*, pour les peuples du *Midi* et ainsi de suite ; par conséquent , il serait nommé quatre Ambassadeurs pour venir annoncer à la Commune l'arrivée des peuples.... Il serait également envoyé de la part de la Commune, quatre corps de citoyens pour aller audevant des députés , de manière que leur entrée dans la Commune pût se faire en même temps, ainsi que leur rassemblement sur la place indiquée.

On aurait dressé une tribune sur cette place , en face de laquelle serait un vaste faisceau de piques surmonté du bonnet de la liberté et appuyé sur un globe ou seraient tracées les divisions géographiques de la terre , et dont le pied-d'estal porterait en grands caractères cette inscription :

Dès qu'il n'y a plus eu de tyrans sur la terre , tous les peuples se sont regardés et ont juré fraternité.

Toutes les députations prendraient place autour de ce trophée, auprès duquel on aurait disposé des banquettes. Un grand silence succéderait aux cris de félicitation et d'allégresse. L'orateur de la Commune monterait à la tribune, et adresserait aux peuples un discours relatif à cette circonstance.

Le discours serait terminé par des embrassemens mutuels ; après quoi, les citoyens de la Commune qui auraient été jugés dignes, par leur patriotisme et par leurs vertus, de donner asile dans leurs maisons aux représentans des peuples, se présenteraient, une branche d'olivier ou de chêne à la main, et les conduiraient, après leur avoir donné l'accolade, dans leur domicile, au milieu des applaudissemens des citoyens et citoyennes qui se trouveraient sur leur passage.

Le reste du jour se passerait en signes d'allégresse; tout annoncerait la grande solemnité du lendemain ; chaque citoyen serait occupé à parer sa maison et à former des guirlandes : dès le soir, la Commune présenterait un aspect nouveau ; mais l'embellissement le plus touchant serait dans la joie publique ,

dans l'empressement des citoyens à voir et presser dans leurs bras les représentans des peuples.... L'affluence serait sur-tout grande devant les maisons qui leur auraient été assignées pour asile , on y formerait des danses , et l'allégresse y serait plus vive et plus animée qu'ailleurs.

Les autorités constituées feraient parvenir aux habitans le tableau de la fête et l'ordre à observer dans les marches et autres mouvemens. Les hymnes adoptées devraient être entre les mains des citoyens, et les airs connus de tout le monde , pour éviter la discordance des sons et la confusion des chants.

Ordre de la Fête.

Enfin la nuit arrive et commande le repos à tous les citoyens ; elle s'écoule. Le bruit répété du canon et le roulement des tambours annoncent , dès l'aurore , que le grand jour de *fraternité* commence ; tous les citoyens se lèvent et renaissent à l'allégresse.

Dès neuf heures , le temple se remplit , et chaque citoyen se place au rang qui lui est indiqué , soit à l'inté-

rieur, soit à l'extérieur du temple. A dix heures précises, les députés des peuples qui se sont rendus sur la place de la maison commune, partent pour se rendre d'abord au temple et ensuite à la montagne. Chaque député est placé entre le citoyen qui lui a donné asile dans sa maison et un membre des sociétés populaires. Ce cortège est précédé et suivi d'un détachement de la force armée ; on y distingue les peuples des quatre parties du monde par des jalons qui portent pour inscription : *Peuples du Nord, Peuples du Midi, etc.* Au milieu, est porté le trophée dont nous avons déjà parlé.

Le cortège entre dans le temple au milieu des applaudissements et des cris de *vive la liberté, la fraternité!* Quand tout le monde est placé, le sage, accompagné des censeurs, monte à la tribune, et fait, à haute voix, la lecture de la Déclaration des droits de l'homme et de l'article 118 de la Constitution ; ensuite les *coryphées* exécutent un morceau de chant, analogue à la circonstance. Pendant ce temps, le sage distribue quatre

drapeaux aux députés des quatre parties du monde, sur lesquels on lit : *Peuples du Nord, Peuples du Midi, etc.* En dessous : *le commerce et la haine des tyrans nous unissent.*

Devant l'autel, est un piédestal sur lequel le sage place le livre du *pacte universel des peuples libres*; alors, on donne le signal de la marche, qui commence à l'extérieur du temple, suivant l'ordre général déterminé ci-devant, à l'exception de ce qui suit.

Comme le but moral de la fête exprime le rassemblement de tous les peuples libres de l'univers, pour former le grand pacte de fraternité qui doit les réunir contre la tyrannie ; tout doit tendre à retracer fortement cette idée, et à la présenter sous tous les aspects à l'esprit et au cœur ; en conséquence, nous allons offrir quelques inscriptions tirées des décrets de la Convention, ou des discours prononcés à sa barre, sans cependant les proposer comme les seules qui puissent le mieux convenir au patriotisme et au goût des Communes.

INSCRIPTIONS.

« Le peuple français est l'ami et l'allié naturel des peuples libres.

» Il donne asyle aux étrangers bannis de leur patrie, pour cause de la liberté : il la refuse aux tyrans.

» Aucun français ne doit reconnaître d'esclave dans quelque partie du globe que ce soit.

» Tendons nos bras aux peuples et nos piques aux tyrans.

» La Convention nationale déclare que sa résolution constante est d'être terrible envers ses ennemis, généreuse envers ses alliés, juste envers tous les peuples.

» La nature a placé par-tout des sages, des philosophes, des êtres sensibles, des ames fortes, qui ne se façonnent jamais à l'esclavage.

» Hommes noirs ! vous n'avalerez plus votre langue, pour pouvoir cacher sous la tombe notre dégradation et vos tourmens ; vous la conserverez pour pouvoir proclamer dans les deux mondes, l'immortelle déclaration des droits de l'homme. »

Quant au trophée, nous n'en indiquerons pas de positif, parce que leur construction est subordonnée aux

facultés des Communes, et aux moyens moraux qu'elles réunissent dans leur sein. Nous donnerons incessamment un modèle qui, plus ou moins développé par le génie des artistes, pourra toujours donner lieu à des tableaux dignes du sujet.

Nous ajouterons, pour les grandes Communes, le plan d'un char que nous croyons indispensable à la solemnité rigoureuse de la fête.

Il sera traîné par quatre chevaux, dont les harnois seront les mêmes que ceux en usage dans les contrées orientales, ou méridionales, etc. Il sera parfaitement quarré et surmonté de plusieurs gradins, au haut desquels sera disposé une place propre à recevoir le faisceau dont nous avons déjà parlé. Chaque côté du char sera couvert d'une draperie analogue à celles des peuples qui habitent les quatre parties du monde. Aux quatre angles et sur le deuxième gradin, en montant, se placeront, en sortant du temple, quatre députés, tenant une pique surmontée du bonnet de la liberté d'une main, et de l'autre, tenant un

fort cordon aux trois couleurs, qui ira se rattacher à l'extrémité du faisceau; il sera nécessaire que ces quatre députés représentent les quatre parties du monde, que leur costume soit parfait et riche, et que le choix tombe sur ceux dont la taille et la figure seront le plus imposans.

Tel est le char qui, dans nos idées, nous a paru le plus propre à rendre le but principal de la fête, et que nous proposons, sans y mettre d'autre importance que celle de présenter un dessin quelconque d'exécution.

La marche du cortège doit être grave et fière; immédiatement après le premier détachement de la force armée, paraît la statue de la Liberté avec cette inscription :

Je donne le bonheur et la prospérité à tous les peuples de l'univers.

Viendront ensuite les groupes tels que nous les avons décrits.

Au centre du cortège, seront les députations des peuples, précédant le char et le suivant..... Les *Européens* et les *Asiatiques* formeront la

colonne de droite ; les Africains et les Américains celle de gauche.....

Dans les grandes Cominunes , il y aura quatre corps de musique, jouant des airs analogues aux mœurs de chaque partie du monde. Les drapeaux seront portés au centre de chaque groupe de peuples.....

A leur suite, sera porté le livre du *pacte des peuples libres de l'univers...* Il sera soutenu par les quatre plus âgés d'entre les députés. Il devra être ouvert et présenter, en grandes lettres, ces mots :

Première Fête au Genre - humain.

Immédiatement après , marchera le *sage* , déployant , à l'aide d'un cordon , un drapeau qui sera porté par un *censeur* , et sur lequel on lira :

Malheur aux peuples dont les noms ne seront pas inscrits sur ce livre..... Ils sont encore sous des tyrans.

Le reste du cortège sera , comme nous l'avons indiqué dans le discours préliminaire.

Lorqu'on sera arrivé au pied de la moutagne , les citoyens se déployeront

avec ordre, tout-au-tour; les quatre vieillards, suivis de tous les députés des peuples monteront, et se rangeront de manière que les peuples du Nord soient placés au Nord de la Montagne, ceux du Midi au Midi, etc.

On posera, sur l'endroit le plus élevé de la Montagne, le livre du *pacte universel du genre-humain*..... Le sage l'ouvrira, et prononcera un bref discours sur les bienfaits de la fraternité universelle, et sur le serment que tous les peuples de l'univers vont renouveler, à la face du ciel, de vivre unis contre les tyrans..... Alors, un député de chaque peuple ira écrire sur le livre le nom du peuple qu'il représente. Pendant ce temps, on chantera des hymnes, ou on exécutera des morceaux de musique. Enfin, le moment du serment universel arrive : le sage élève le livre tout ouvert, le montre aux députés, qui jurent *fraternité indissoluble*, au milieu des cris, mille fois répétés, de *vive la fraternité!* du bruit de l'artillerie, et de tous les signes de l'allégresse la plus vive.

Le retour aura un autre caractère. Il sera vif et animé. Le char sera le point du ralliement pour les députés ; ils se tiendront tous unis, en exprimant leur joie mutuelle. On reviendra au temple où doit être déposé le livre du *pacte de fraternité*.

Le soir de la fête, il y aura banquet fraternel devant toutes les portes et illumination générale.

FÊTES SANS-CULOTTIDES.

LES FÊTES *Sans-Culottides* sont un hommage rendu aux vertus du peuple. Il était de la destinée des ennemis de la Révolution de voir servir au succès et à l'affermissement de la liberté, jusqu'aux ridicules mêmes qu'ils employaient, pour avilir ses défenseurs. L'orgueil avait cru trouver une désignation injurieuse, en qualifiant du nom de *sans-culottes* les amis et les soldats de la liberté. Au défaut de raison et de courage, les

partisans des rois et leurs suppôts, avaient accueilli cette qualification avec enthousiasme, comme flattant leur vanité, par l'image du dénuement du peuple ; elle suppléait auprès d'eux les triomphes qu'ils ambitionnaient, et après lesquels ils couraient vainement ; elle les dédommigeait du chagrin secret que leur faisaient éprouver la constance du peuple, ses vertus et ses victoires ; et depuis le boudoir des petites-maîtresses, jusqu'aux repaires étrangers de l'aristocratie, le nom de *sans-culotte* retentissait avec ces grimaces du mépris, et ce ton de dédain que les tyrans et leurs complices peuvent seuls affecter, parce qu'à eux seuls appartient de méconnaître l'humanité et d'avilir tout ce qui ne s'accommode pas à leur orgueil.

Mais le bon esprit des patriotes et leurs vertus eurent bientôt changé la nature de cette qualification, si miserable dans son principe..... Elle a pris, comme elle le devait, le caractère des hommes à qui elle était adressée. Elle tendait à avilir le courage et la

patience du peuple, et ce sont les vertus du peuple qui l'ont ennoblie. Appliquée au vice, elle aurait conservé son premier ridicule, mais appliquée au patriotisme et à la vertu, elle en a pris la couleur et la dignité, et de-là sans doute, cet empressement des braves soldats de la liberté et des citoyens patriotes à se parer de cette désignation; par-tout, aux armées, comme dans les campagnes, dans les villes, comme au théâtre, le nom de *sans-culotte* a rétenti avec éloges; et ce mot, inventé d'abord par l'aristocratie, pour verser le mépris et le ridicule sur les amis de la liberté, a fini par servir de ralliement aux républicains pour combattre et anéantir les suppôts de la tyrannie.

Il ne manquait plus qu'un trait à la destinée étrange de cette qualification; c'est qu'elle prêtât son nom aux fêtes les plus solennelles de la République, et qu'elle consacrât, par la puissance des institutions nationales, le plus grand des événemens humains, le triomphe de la liberté sur la tyrannie.

Qu'elle sera grande aux yeux de la postérité, cette époque des fêtes *sans-culottides*, lorsque, transmises avec ce prestige des anciens souvenirs, avec cette force des antiques impressions, avec ce religieux respect qui s'attache aux grands événements dont le récit a intéressé les premiers instants de la vie; elles commanderont, pour ainsi dire, un culte, et imprimeront leur caractère aux générations futures. Chez les anciens peuples, c'étaient des êtres fabuleux, des circonstances imaginaires, ou des tyrans érigés en héros par la flatterie, qui avaient donné leur nom aux fêtes les plus célèbres; et chez les nouveaux, c'était la superstition qui s'était emparée de toutes les institutions publiques, et qui, ne pouvant souffrir qu'aucune autre puissance pût avoir un langage pour les sens et pour l'imagination, avait imprimé aux fêtes son caractère, ses erreurs, ses motifs, et jusqu'à son langage même. Mais les *sans-culottides*, en passant à la postérité, y porteront le souvenir et l'image de l'époque la plus heureuse.

pour l'humanité , la plus féconde en actions généreuses , la plus terrible par les circonstances qui l'ont accompagnée , et la plus étonnante par les révolutions successives qu'elle aura entraînées chez tous les peuples de l'univers.

Il était naturel que les *Sans-culottides* , en rappelant le triomphe de la liberté sur la tyrannie , eussent pour objet de célébrer les *vertus* , le *génie* , le *travail* , l'*opinion* , sources réparatrices des fléaux du despotisme , et de présenter , dans la fête des *récompenses* , le terme heureux qui couronne les efforts de ceux qui travaillent pour la justice et la vertu. Aussi , est-ce dans cet esprit que les cinq fêtes qui les forment , paraissent avoir été tracées. Comme elles ne sont , d'après notre plan , qu'une suite et qu'une prolongation de la fête au *Genre-humain* ; voici comment nous déterminons leur solemnité.

Les deux premières fêtes , savoir , celles des *Vertus* et du *Génie* seront simples , afin de laisser , pour ainsi dire , à l'esprit et au cœur le temps

de se refaire de l'espèce de fatigue causée par la grande solemnité de la fête au *Genre-humain*. Les émotions vives, les grandes fêtes, lassent encore plus que la triste monotonie des jours vides de tout plaisir. Plus l'âme s'attache fortement à un objet qui provoque son admiration, plus elle se fatigue, et quand ces objets qui la fixent, restent les mêmes pendant trop long-temps, alors elle s'attiédit, parce qu'elle n'a plus de quoi suffire à l'enthousiasme..... C'est donc la connaissance du cœur humain qui nous sert de guide, lorsque nous varions la solemnité des *Sans-culottides*. La fête du *Travail* sera très-gaie, très-joyeuse, et même d'un abandon général..... Celle de l'*Opinion*, simple et paisible ; et enfin, celle des *Récompenses*, grande, pompeuse et digne du sujet. D'où l'on voit que les six fêtes des *Sans-culottides* se diviseront en trois grandes, savoir, la fête du *Genre-humain*, du *Travail* et des *Récompenses* ; et en trois simples, savoir, la fête des *Vertus*, du *Génie* et de l'*Opinion*.

Nous avons décrit celle du *Genre-humain*; traçons maintenant l'organisation des autres.

Fête des Vertus.

C'est, sur-tout, en placant la fête des *Vertus* au rang des institutions nationales, qu'un gouvernement prouve qu'il est mû par le véritable amour de la liberté et du bonheur social. Le despotisme n'avait guère pour but, dans ses pompes et dans ses jeux, que d'arracher les peuples au sentiment de leur esclavage, ou, tout au plus, que d'encourager quelques vertus domestiques. Mais un motif plus noble, plus étendu, sert de base aux institutions d'un peuple libre : leur objet est d'échauffer tous les cœurs, et de les lancer avec force, non-seulement vers la pratique des vertus privées, mais encore vers celles des vertus pratiques sans lesquelles il n'y a pas de liberté, dont l'amour de la patrie se compose, et qui font les vrais républicains.

Sans doute, le premier mobile de la vertu, pour des hommes libres, est

dans le plaisir qu'elle fait goûter à ceux qui l'aiment et qui la pratiquent : mais ce n'est pas assez pour le bien public, que la certitude du bonheur secret qu'éprouve l'homme vertueux. Il faut que l'admiration qu'il inspire, que les éloges qu'il mérite, que l'hommage dont il est digne, servent, par leur publicité, d'encouragement aux cœurs sensibles, et les portent invinciblement à la vertu.

C'est pour cela que nous voudrions que, pendant l'année, jusqu'à l'époque de la *Îête des Vertus*, le Sage, conjointement avec les Censeurs, fussent chargés de recueillir toutes les actions qui, dans leur commune, auraient droit à des distinctions et à des honneurs.

Le jour de la fête *des Vertus*, tous les citoyens se rendraient au temple, à l'heure accoutumée ; et comme nous nous proposons de faire prendre, aux députés des peuples, la part la plus active aux fêtes *Sans-culottides*, il y aurait une place marquée pour eux, et la cérémonie ~~ne~~ commencerait que lorsqu'ils seraient arrivés.

Immédiatement

Immédiatement après l'hommage rendu à l'Etre suprême, le Sage annoncerait que le but de la fête est de proclamer *vertueux* les citoyens qui se sont rendus les plus recommandables pendant l'année, par des actes suivis de désintéressement, de bonne-foi, de bienfaisance, etc. ; qu'à cet effet il serait procédé à une lecture publique des bonnes actions qui auraient été recueillies ; que les noms des citoyens qui seraient proclamés *vertueux*, seraient inscrits honorablement sur le *tableau* des bons citoyens de la commune, et que tous les assistants seraient invités à désigner ceux de leurs compatriotes dont les vertus, obscures et non appercues, mériteraient d'être mentionnées, et d'assurer à leurs auteurs le titre de *vertueux*.

Alors, l'instituteur de la commune commencerait la lecture des actions vertueuses recueillies sur le compte de tel ou tel citoyen, et quand elle serait achevée, le peuple le proclamerait *vertueux*, au bruit des applaudissements et des cris de *vive la République !*

La lecture continuerait pour tous les autres citoyens et citoyennes de la Commune, dont les actions et la conduite auraient été recueillies; et chaque fois, le peuple répéterait la proclamation. Quand la lecture serait finie, on appellerait par leurs noms les citoyens proclamés *vertueux*..... S'ils étaient dans le temple, le *sage*, accompagné des censeurs, irait les chercher à leur place, et les conduirait au sein des députés des peuples..... S'ils ne s'y trouvaient pas, un censeur se détacherait, et suivi de plusieurs citoyens, il se rendrait à leur domicile et les amènerait en triomphe au temple, en chantant des hymnes civiques et analogues à la circonstance.

Alors, commencerait le chant général, destiné à la solemnité de la fête; pendant ce temps-là, le *sage* inscrirait sur le grand tableau des citoyens vertueux de la Commune, les noms de ceux qui auraient été proclamés. Ce tableau serait solemnellement exposé à l'endroit le plus apperçut du temple, et la cérémonie serait terminée par un discours moral sur la fête.

Avant de se séparer, le sage annoncerait que la tête des *Vertus* ne serait rigoureusement terminée que le jour de la fête des *Récompenses*, où chaque citoyen proclamé *vertueux* serait couronné en présence du peuple, et qu'en conséquence, il invite tous les citoyens à concourir, par leur présence, à ce grand acte de la reconnaissance nationale.

Le reste de la journée se passerait en danses, et en jeux de toute espèce, auxquels les citoyens *vertueux* seraient tenus d'assister pour embellir la fête.

Dans les Communes où il y a spectacle, on les placerait dans la gallerie la plus apparente, à côté des députés des peuples et des magistrats de la Commune.

Fête du Génie.

Après les *vertus*, les *talens* et les *lumières* sont ce qui contribue le plus au bonheur et à la prospérité d'un peuple. C'est donc à les encourager que doivent tendre les institutions d'une nation qui veut être heureuse et libre.

Sous le déspotisme, les sciences, les

arts, l'industrie, les talens, enfans de la Liberté, uniquement tournés vers des objets frivoles, s'éner�ent et se dégradent; ils ne prêtent leurs secours qu'aux monumens méprisables de l'orgueil du maître, de la vanité de ses favoris, et au luxe insolent de quelques hommes engrâssés de la substance du peuple.... Retenu dans des entraves perpétuelles, le *Génie* ne peut prendre un libre essort... Découragée et fugitive, la raison n'ose faire entendre sa voix à des êtres qui ne connaissent pas le prix de la vérité, qui la détestent, qui craignent qu'elle ne réveille les esprits, et qu'elle ne rappelle les hommes à la dignité de leur être. Dégradée et avilie, la poésie ne prostitue ses accens qu'à la flatterie, à la frivolité et au mensonge; elle ignore cet enthousiasme propre à embraser les cœurs pour la patrie, pour la haine des tyrans, pour la vertu..... Insensible à la gloire d'être utile à son pays, l'artiste n'enfante que pour l'orgueil des chefs; s'il élève quelque monument public, ce n'est que pour flatter la vanité des tyrans; s'il invente quelque trophée,

cene font que de vaines représentations des fureurs sanguinaires des despotes qui deviennent les objets de l'admiration stupide d'une nation servile, et assez insensée pour tirer gloire de ce qui ne sert qu'à lui retracer ses malheurs et sa profonde servitude.

Sous l'empire de la liberté, au contraire, tout prend du nerf et de la vigueur. La plume et le pinceau du *Génie* changent d'objet. Sous les doigts d'un homme libre, la toile s'anime, l'airain vit et respire ; l'esprit public élève, enflamme les talens ; la noble ambition d'être utile à sa patrie, réveille l'enthousiasme et l'émulation des cœurs sensibles à la gloire.....

Voyez chez les Romains tous ces monumens, ces bains publics, ces aqueducs, ces cirques, ces amphithéâtres, ces chemins, dont les ruines mêmes étonnent encore nos esprits ; ils furent l'ouvrage de la liberté et de l'encouragement prodigué aux talens.

Qu'il sera beau pour la République le jour consacré à célébrer le *Génie* ! Qui peut calculer les effets de cette institution précieuse ? Qui peut pré-

voir l'enthousiasme qu'il réveillera dans les jeunes coeurs, la flamme de l'émulation qu'il allumera dans les ames sensibles. Le jour où les Grecs couronnèrent *Eschiles*, le jeune Sophocle, présent à ce triomphe, ne put le voir sans ressentir ces atteintes profondes d'émulation qui lui arrachèrent des larmes; embrâsé du feu du génie, il s'élança bientôt dans la carrière qui lui offrait tant de gloire, et des chefs-d'œuvre furent le prix de son audace.

La fête du *Génie* sera comme celle des *Vertus*, c'est-à-dire, qu'on se bornera à proclamer ceux qui se seront distingués par des découvertes utiles, qui auront contribué au progrès des sciences et des arts, ou agrandi la carrière de la littérature et de la philosophie. Ce jour ne sera pour le *Génie*, comme pour les *Vertus*, qu'un accessoire de ce que leur destine la reconnaissance nationale pour la fête des *Récompenses*.... La cérémonie aura, à-peu-près, la même contenance que celle de la veille; c'est pourquoi, nous nous empressons de passer

(79)

à la fête du *Travail*, dont la solemnité doit offrir un intérêt nouveau.

Fête du Travail.

La fête du *Travail* serait un hommage rendu à l'humanité entière, si tous les hommes remplissaient la condition primitive que leur a imposée la nature, ou s'ils ne l'avaient pas dégradée en l'appliquant à des choses frivoles, inutiles.

Parmi ceux qui professent les arts, on doit distinguer deux classes d'hommes : ceux qui ne travaillent que pour satisfaire nos besoins, ou, tout au plus, pour nous donner des commodités, et ceux qui se proposent de satisfaire nos passions, notre vanité, nos caprices. Ferons-nous comme le despotisme, qui encourageait et favorisait ceux-ci, tandis qu'il condamnait à l'avilissement les premiers ? Non ! Il est temps de donner à nos institutions ce caractère de force et d'austérité digne des principes républicains ; il est temps de tourner, sur-tout, l'estime et la considération publiques sur les professions et les

arts utiles. L'orgueil a trop long-temps dégradé la classe la plus labo-rieuse de la société; dédommageons-la de cette longue injustice, et n'ou-blions jamais que, si la protection et les encouragemens devenaient le prix des objets de frivolité et des modes, nous serions nous-mêmes les corrup-teurs de notre propre pays, et peut-être encore de tout le genre humain.

Que la *paresse*, ce fléau destruc-teur de toute espèce de bien, soit rigoureusement proscrite; que les noms des citoyens oisifs, et sur-tout de ces stériles célibataires qui ne veu-lent pas rendre à la nature ce qu'ils en ont reçu, soient voués au mépris et à l'ignominie, et ensuite que parmi les professions, celles qui réunissent un plus grand degré d'utilité, soient le premier objet de la surveillance et des encouragemens de la patrie.

Ainsi, les *métiers* qui contribuent le plus au bonheur public; ainsi, le *commerce*, et par préférence celui de l'intérieur; ainsi, l'*agriculture*, cet art précieux qui est la vraie baze de la force, de la puissance et de la pros-

périté publique et particulière, recevront nos hommages les plus éclatans et feront l'embellissement de la fête du *Travail*.

Le caractère de cette fête sera d'être gaie et d'un abandon général. Dès le matin, le son des instrumens champêtres, précédant la marche joyeuse des habitans de la campagne, et le bruit des tambours, appellant aux plaisirs de la fête les laborieux artisans de la Commune, annonceront la réunion des hommes de la nature. On y verra successivement le père, entouré de ses enfans, qu'il forme et qu'il instruit au travail; le vieillard, accablé d'ans et de fatigue, qui sent renaître ses forces à l'aspect de la joie publique; l'épouse, accompagnant son époux; des familles entières d'agriculteurs, portant en triomphe, au milieu d'elles, les signes de leur profession, ornés de fleurs, de rubans et de guirlandes.

Chaque citoyen sera pourvu, pour lui et sa famille, d'une provision frugale de vivres, analogues autant qu'il sera possible à sa profession.

On se rassemblera , à dix heures , sur la place de la maison commune ; et comme nul instant ne doit être perdu pour le plaisir , on formera des danses au son des instrumens champêtres , en attendant que toutes les professions soient arrivées et que les magistrats se présentent au milieu de l'assemblée .

Dans les grandes Communes , on élèvera un trophée sur le modèle du char qui a été exécuté à Paris , pour la fête du 20 Prairial ; ce char pompeux sur lequel s'elevaient en amphithéâtre tous les attributs des arts et de l'agriculture , surmontés de la statue de la Liberté , nous paraît en effet remplir parfaitement le but de la fête au *Travail* . Alors , les citoyens seraient dispensés de porter à leur main les signes de leur profession ; mais dans les petites Communes , où un pareil trophée serait peut - être difficile à executer , les artistes les conserveront , et les porteront en triomphe pendant la marche .

Lorsque toutes les classes des artistes seront rassemblées , les officiers muni-

ceipaux, escortés de tous les députés du Genre-humain, se rendront sur la place; à leur aspect, un grand silence succède aux cris bruyans de l'alégresse. Un orateur monte à la tribune, et prononce un discours dans lequel, après avoir tracé, d'une manière simple et forte, la dignité de l'homme qui, par son travail, concourt à la prospérité publique, s'élèvera contre l'être tristement oisif qui coule ses jours dans une inaction nuisible à la patrie et à la vertu, et le déclarera, au nom de la loi, exclu de la fête au *Travail*.

À ce moment, retentiront de toutes parts ces mots : *honneur au travail..... honte et mépris à la paresse*; et les citoyens auront le droit de chasser de leur sein quiconque sera reconnu pour oisif ou paresseux. Cette distraction étant faite, on donnera le signal du départ, qui se fera dans l'ordre suivant :

D'abord, on verra le groupe des *agriculteurs*, qui comprendra tous les états possibles, relatifs à l'agriculture; ensuite, le groupe des *artisans* et des *métiers*, et enfin celui des *mar-*

•hands et hommes attachés au commerce.

Au milieu de chaque groupe, sera un drapeau déployé ; le premier portera pour inscription :

Nous fécondons la terre par nos bras.

Le second :

Nous sommes les liens de la civilisation.

Et le troisième :

Nous amenons l'abondance et la prospérité.

Les députés du *Nord* et du *Midi* commenceront la marche, conjointement avec une partie des officiers municipaux, et les députés de l'*Est* et de l'*Ouest* la termineront avec les autres membres des autorités constituées.

Du reste, on n'y verra ni détachement de la force armée, ni groupes de sociétés populaires ; s'il y a de la musique, elle devra être vive et animée, et même chaque citoyen qui saura jouer d'un instrument, pourra être à la tête de son groupe. On marchera huit de front, en se tenant par le bras ; ce sera plutôt une danse continue qu'une marche.

grave et calculée ; tout y respirera
l'alégresse pure et décente, l'enjouement
libre et honnête ; l'épouse y sera
sous les yeux de son époux, la fille
sous les yeux de sa mère, et tous,
sous l'égide des mœurs et de la vertu.

C'est au pied de la montagne, élevée
par la Commune à la Patrie et à la
Liberté, que le cortège se rendra : là,
toutes les professions iront déposer
sur elle les instrumens de leur in-
dustrie, et commenceront, assis sur le
gazon, ce banquet fraternel, dont la
seule pensée est déjà pour nous une
source de volupté. Quel spectacle fut
jamais plus ravissant et plus doux à
une ame sensible ! Quels nouveaux
liens de fraternité pour les cœurs !
Quelle leçon frappante d'égalité !
Quel vaste tableau d'alégresse et de
bonheur !

Cependant, les chansons bruyantes
retentissent ; les refrains naïfs des
hymnes champêtres se font entendre ;
les groupes folâtres se répondent les
uns les autres, et se provoquent au
plaisir. Le son des instrumens perce
les voix et invite à la danse les jeunes

garçons et les jeunes filles ; de toutes parts , on se lève , l'aimable gaieté brille et anime les cœurs , les jeux commencent .

Le reste de la fête n'a plus besoin d'être soumis à un plan d'exécution ; il est le résultat de l'enthousiasme et de l'alégresse : il fallait rendre hommage au *Travail* , et nous avons cru que c'était par le plaisir seul qu'il pouvait être célébré .

Fête de l'Opinion.

C'est avec franchise que nous avouerons notre insuffisance pour tracer le plan de cette fête ; elle nous a paru si abstraite , et en même-temps si peu susceptible d'action , que , dans l'incertitude d'atteindre l'intention du législateur , nous avons mieux aimé attendre le rapport de l'instruction publique sur l'organisation générale des fêtes , que de dévancer ses idées sur un point où , après bien des réflexions , nous n'avons presque rien apperçu qui pût donner lieu à un développement d'action .

S'il ne s'agissait que d'envisager la

nature de l'*Opinion*, nous pensons que la fête qui la concerne ne pouvait mieux être placée qu'après celle des *Vertus* et du *Génie*, parce qu'en effet, il n'appartient qu'au *Génie* soutenu par la *vertu*, et à la *vertu* inspirée par le *génie*, de fixer l'*Opinion* dont l'influence décide quelquefois avec tant d'empire du sort des peuples. Mais cette pensée ne nous a pas fourni des moyens suffisans d'exécution : seulement, nous avons cru que si notre manière de concevoir la fête de l'*Opinion* était adoptée, on pourrait exécuter un trophée par lequel le *génie* et la *vertu*, étroitement enlacés dans leur bras gauche, et soutenant aux pieds l'*ignorance* et le *vice*, lanceraient de la main droite avec force et d'un ton impérieux, l'*Opinion*, sous l'emblème d'un rayon lumineux et pénétrant. L'inscription à tracer sur le pied-d'essai, serait celle-ci :

A nous seuls appartient de fonder la destinée des peuples.

Du reste, nous pensons que la fête de l'*Opinion* doit être calme et simple : on pourrait se borner, en attendant

Les vues du Comité d'Instruction publique, à la célébrer suivant le mode indiqué, pour les fêtes décadaires, dans notre plan général.

Fête des Récompenses.

Un gouvernement qui n'aurait que des châtimens pour le vice, ne serait qu'imparfaitement fondé, s'il n'avait pas en même-temps des récompenses pour les talens et les vertus.

Ce serait un délitre que de faire des loix répressives contre les méchans, sans en établir d'encourageantes pour les bons. Il y aura des hommes vertueux, par tout où le gouvernement les portera à la vertu : on verra naître des talens, par-tout où les talens seront sûrs d'être honorés et récompensés.

Par un aveuglement funeste, presque toutes les législations ont négligé d'encourager les citoyens à remplir leurs devoirs et à les récompenser lorsqu'ils les avaient remplis : presque toujours on a oublié qu'un gouvernement était intéressé à commander à des hommes vertueux, et que

la vertu ne pouvait regner qu'au milieu d'hommes sensibles à l'estime publique.

C'est donc une grande idée que celle d'établir une fête particulière pour la distribution solennelle des récompenses que la patrie doit aux talents et aux vertus! Cette institution n'est point une vaine cérémonie, elle servira aux développemens du courage et du génie, et sous ce rapport elle est la plus morale, la plus politique et la plus bienfaisante. Il faudrait bien peu connaître le cœur humain, et sur-tout, la passion dominante des hommes libres, pour ne pas voir que dès que les traits les plus touchans de bienfaisance, d'humanité, de générosité, de courage, conduiront invinciblement à l'estime du peuple; ils deviendront bien plus fréquens, et les vices bien moins communs. Quel homme aurait l'audace de se livrer à des vices honteux, ou a une indolence funeste aux élans du génie, s'il était sûr de se rendre par-là l'objet de l'aversion marquée de ses concitoyens, et si chaque année son cœur

éétait sollicité au travail et à la vertu par le spectacle frappant des honneurs rendus au génie et aux actions généreuses ?

Mais quelles devront être les récompenses à décerner aux talents et à la vertu ? Cette question faite au milieu d'un peuple d'esclaves, serait bientôt décidée ; l'égoïsme et la cupidité y répondraient par ces mots si avilissans pour l'homme.... de l'or.... La Liberté est plus généreuse, elle ne donne que des jouissances dignes d'elle ; elle offre la gloire, et pour les ames vertueuses et sensibles, cette récompense vaut mieux que toutes les richesses réunies. Quand elle emploie des sigués, ils sont simples et modestes, ils s'embellissent de l'objet dont ils sont le symbole et le gage. Ainsi, une rose pour la pudeur, une guirlande pour l'innocence, une couronne civique pour le bienfaiteur de l'humanité, une arine pour le soldat courageux, un simple instrument de sa profession pour le laboëeur industrieux qui aura multiplié les ressources de l'agriculture, des adoucissemen-

et des secours pour la vieillesse indigente et vertueuse. Telles sont et telles doivent être, en général, les récompenses qu'un peuple libre doit aux talents et aux vertus.

Mais c'est sur-tout par la pompe qui embellira la *fête des Récompenses*, par l'éclat dont elle sera environnée, par l'enthousiasme qu'elle sera naître, par l'émulation qu'elle inspirera, que les citoyens qui auront mérité d'être *proclamés*, recevront la récompense la plus digne.

Dès la veille, l'assemblée générale de la Commune, assistée du *Sage* et des *Censeurs*, aura décidé sur la nature et la qualité des récompenses que chaque citoyen proclamé devra avoir : il est inutile de dire que la plus exacte justice doit régner dans cette répartition générale, et que dans un sujet aussi beau, rien ne doit porter l'empreinte des passions humaines.

Le lendemain, toutes les maisons des citoyens et citoyennes qui auront mérité le prix de la *vertu* et du *genie*, seront décorés de guirlandes et de

rubans. Vers les neufheures, les parens amis et voisins, se rendront devant leur porte, tenant à la main des bouquets, et les escorteront jusqu'au temple, en chantant des hymnes. Ce premier hommage de l'amitié ne sera pas le moins touchant pour leur cœur.

Les décosrations du temple seront toutes particulières : les guirlandes, les fleurs, les couronnes attachées ou suspendues aux murailles, attesteront déjà la reconnaissance du peuple. Par-tout des inscriptions courtes et frappantes y réveilleront l'amour de la gloire, et inspireront cette élévation et cette énergie si nécessaires aux grandes destinées d'un peuple libre. Des trophées nombreux, des tableaux animés y montreront aux jeunes cœurs la carrière qui est ouverte au génie, au vrai courage et à la vertu ; tout, en un mot, devra y retracer la pensée et l'image d'une nation généreuse et juste, appréciatrice de tous les genres de mérite.

Ce jour-là, tout doit concourir à l'embellissement et à la pompe de la

fête ; toutes les autorités constituées, tous les groupes déterminés dans le plan général des fêtes, tous les corps militaires se rendront, soit dans l'intérieur du temple, soit à l'extérieur, pour l'exécution de la marche du cortège.

A dix heures, les députés du Genre-humain, distribués en quatre groupes, suivant les quatre divisions de la terre, se rendront au temple, et se rangeront aux deux côtés de l'autel. Immédiatement après, le *sage*, précédé des *censeurs* et des *coryphées*, sortira du foyer et ira se placer devant l'autel, où il prononcera l'hommage à l'Être suprême.

Les *censeurs* présenteront ensuite les deux tableaux dressés dans les deux fêtes du *génie* et des *vertus*, et après un court préambule, le *sage* appellera les citoyens dont les noms y seront inscrits, en ajoutant à la nature des *vertus* et des *talens* pour lesquels ils ont été proclamés, celle des prix et des récompenses qui leur sont destinés.

À mesure qu'ils s'entendront appeler, ces citoyens se déroberont aux embrassemens de leurs parens et amis, et iront se placer à côté des députés du Genre-humain, sur des banquettes disposées à cet effet.

Alors un orateur montera à la tribune, et prononcera un discours en l'honneur des citoyens proclamés, en relevant ce qu'il y a de plus saillant et de plus utile dans leurs actions ou dans les élans de leur génie.

Des chants unanimes et joyeux succéderont à ce discours, et alors commencera à s'exécuter la marche du cortège, en observant que le lieu de la cérémonie devra être, pour Paris, en présence du *Panthéon*, tandis que dans les autres Communes, elle aura lieu sur la Montagne élevée à la Patrie et à la Liberté.

Les premières dispositions de la marche seront conformes au plan tracé dans l'organisation générale des fêtes. Après le groupe des sociétés popu-

laires, viendra la députation des peuples du Nord, précédés des plus âgés des citoyens qui auront été jugés dignes d'emporter le prix de la vertu et du génie. Ces derniers porteront le buste de *Jean - Jacques Rousseau*. Dans l'espace qui les séparera des députés des peuples, seront deux jeunes filles, ornées de rubans *tricolore*s, portant sur un brancard les palmes que les députés doivent distribuer aux citoyens et citoyennes qui font l'objet de la fête ; douze autres les entoureront, tenant chacune une couronne à la main.

Le second groupe sera composé de la députation des peuples du *Midi*, précédés de citoyens mariés, au nombre de douze, dont deux porteront le tableau sur lequel on a écrit les noms des citoyens et citoyennes à récompenser.

Viendra ensuite un corps de musiciens, qui précédera un brancard proprement décoré, sur lequel on verra les différens prix à distribuer

aux citoyens et citoyennes qui sont l'objet de la fête.

Le troisième groupe, composé de la députation des peuples de l'*Ouest*, sera accompagné de dix-huit adolescents, choisis parmi les plus sages, dont quatre porteront la table des Droits de l'homme.

Enfin, le quatrième groupe sera composé de la députation des peuples de l'*Est*, accompagnés de vingt-quatre enfans, choisis pour les plus appliqués à leurs devoirs, et des coryphées, des censeurs, et enfin du *sage*, portant le livre de la Loi.

La Montagne où se rendra le cortège devra offrir l'aspect le plus riant, par les décosations et les embellissemens qui y seront faits. En y arrivant, les députations se rangeront sur les côtés qui correspondent aux quatre points de l'univers, et lorsque le *sage*, qui termine la marche sera arrivé sur le sommet de la Montagne, il élèvera la voix et prononcera un discours sur la sublimité de la cérémonie.

Le discours achevé, on chantera une hymne ; après quoi, les deux plus âgés de chaque députation monteront à côté du *sage*, précédés du brancard qui porte les palmes et autres prix, et des jeunes filles qui tiennent les couronnes. Alors, les citoyens et citoyennes, qui doivent recevoir les prix, monteront pour recevoir des mains des députés, et au nom de tous les hommes libres de l'univers, les palmes du mérite et autres récompenses, avec l'accolade fraternelle. Au même instant, les musiciens exécuteront des morceaux brillans de musique, il sera fait une décharge générale d'artillerie, et l'air retentira des cris mille fois répétés : *honneur à la vertu ! gloire au génie !*

Cette cérémonie achevée, les parents et amis des citoyens récompensés iront les prendre en triomphe, on formera des danses autour d'eux, des tables frugales s'élèveront, la fraternité et le plaisir couronneront cette fête, et lorsque la nuit sera venue, les ci-

toyens récompenses seront reconduits chacun chez eux par le peuple, qui chantera des hymnes à la gloire, et ne les quittera qu'après avoir donné les témoignages les plus marqués de la reconnaissance et de l'estime publique.

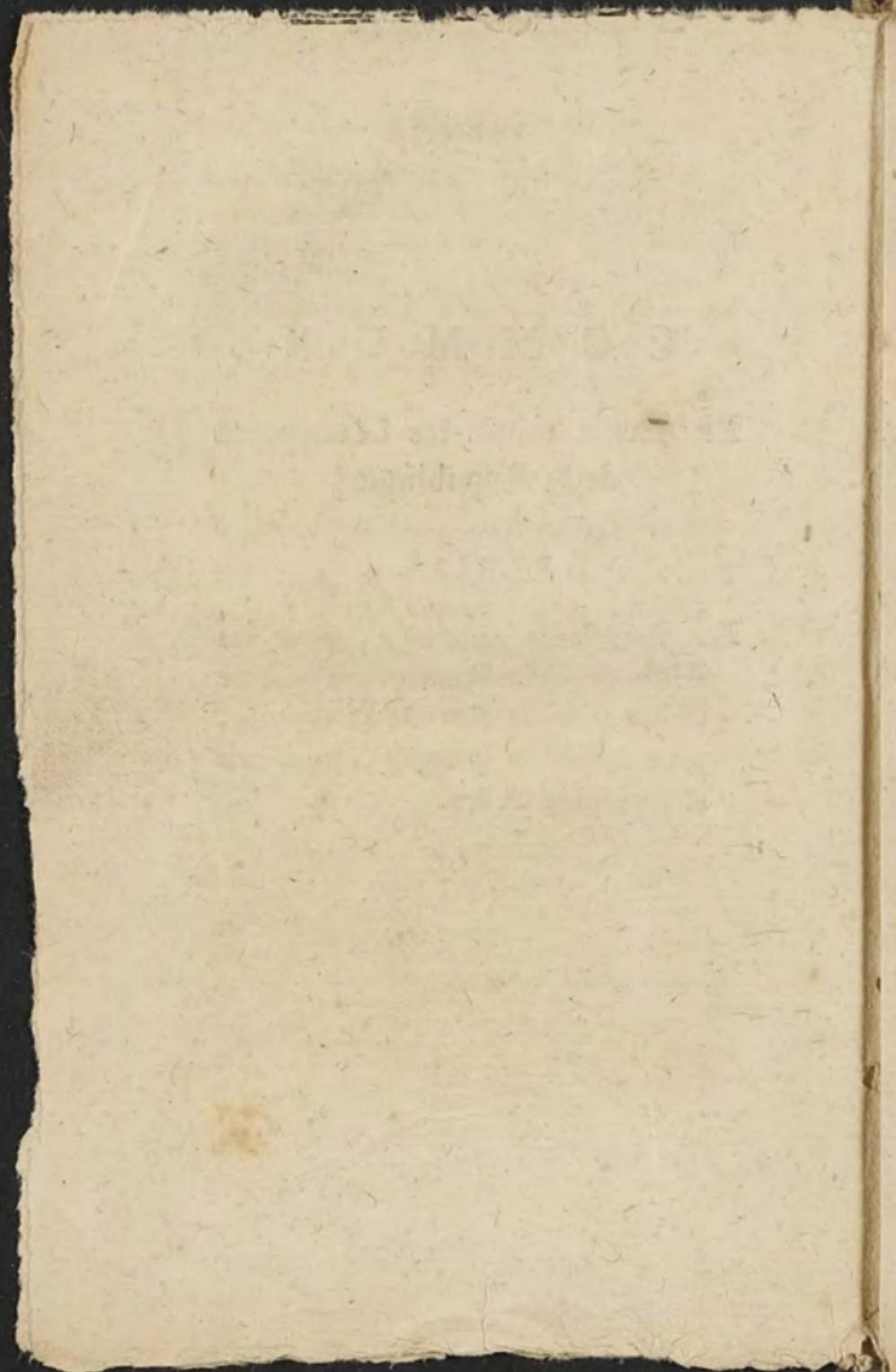
N. B. *Ayant parlé dans cet Ovrage d'un Commun qui se pratiquerait à toutes les Fétes, tant nationales que décadaires, nous le présentons sous le titre suivant.*

COMMUN

PROPRE à toutes les Cérémonies
de la République ,

DIVISÉ

EN *Cérémonie ordinaire*, pour les
Fêtes de quatrième et cinquième
Ordre ; et en *Grande Cérémonie*,
pour celles de premier, deuxième
et troisième Ordre.



CÉRÉMONIE ORDINAIRE.

ELLE commence par l'Hommage à l'Etre suprême qui suit, prononcé par le Sage, sur le plus haut degré de l'autel :

HOMMAGE A L'ÊTRE SUPRÈME*.

SUPRÈME intelligence ! ame de la nature, et qui peut - être es la nature elle-même ! toi que l'ignorance de l'homme, ses passions, et ses préjugés ont enveloppée des plus sombres nuages ; ton souffle enhn vient de les dissiper, et tu as daigné te révéler à nos yeux. L'homme vraiment libre était digne lui seul de te voir et de te juger. Non tu n'es point un tyran farouche, l'ennemi déclaré des humains : tu es leur ami, leur bienfaiteur ; tu ne veux que leur félicité. Loin

* Il est tiré du discours que le citoyen Monnet a prononcé le jour de la fête de la Raison dans la Section de Guillaume-Tell. Nous n'avons rien trouvé de plus sublime.

A

de leur défendre l'exercice de la pensée, de la raison, tu les environnes de merveilles, pour que ces facultés, qui leurs sont propres, trouvent un emploi digne d'elles. Tu ne connais point la vengeance, tu ne connais point la haine et ses fureurs. La cruauté tient à la faiblesse; la générosité, la pitié, la clémence, sont les attributs de la force. Plus tu peux pour le bien, et moins tu dois vouloir pour le mal; l'éternité du bonheur peut être ton ouvrage, mais non l'éternité des peines. Les méchans sur la terre sont un de ces fléaux, un de ces accidens par qui tu permets que l'ordre apparent soit troublé, mais dont la cause, sans doute utile à tes desseins, échappe à nos faibles regards: c'est le secret que tu t'es réservé. Ils peuvent triompher un moment: mais ta justice les suit et les atteint; ta justice sévère et non imputable, qui plaça les pervers entre les loix et les remords, plus redoutables qu'elles, qui, pour juges leur donna leur cœur, et pour boureau le souvenir de la vertu. Dieu! si long-tems méconnu! être sublime, au-dessus des prières, au-dessus des hommages; tu es la vérité, la vertu, la raison; tu es l'Égalité, la Liberté, tout ce qui est beau, tout ce qui est bon; la perfection est ton essence, et nos cœurs, enfin dignes de toi, n'ont appris à ne te plus craindre que pour s'instruire à mieux t'aimer. Pour moi, j'attends en paix l'heure marquée pour la destruction de ce faible corps. Mon ame, avec confiance, s'élancera dans ton sein paternel; tu recevas mon dernier soupir, et tu permet-

(3)

tras qu'en s'exhalant il laisse entendre encore
ces mots sacrés. . . . VIVE LA RÉPUBLIQUE !

Tout le peuple répète alors : *Vive la République !* Et cette Invocation est suivie de l'Hymne suivante :

AIR : *Vous qui d'amoureuse aventure.*

VEILLONS au salut de l'empire ,
Veillons au maintien de nos droits ?
Si le despotisme conspire ,
conspirons la perte des rois.
Liberté ! Liberté ! que tout mortel te rende
hommage ;
Tremblez , Tyrans , vous allez expier vos
forsfaits.
Plutôt la mort que l'esclavage ,
C'est la devise des Français.

Tout le peuple.

Plutôt la mort que l'esclavage ,
C'est la devise des Français. *bis.*

Du salut de notre patrie
Dépend celui de l'univers ;
Si jamais elle est asservie ,
Tous les peuples sont dans les fers.
Liberté ! Liberté ! etc.

Ennemis de la tyrannie ,
Paraissez tous , armez vos bras ,
Du fond de l'Europe avilie ,
Marchez avec nous aux combats.

Liberté! Liberté! que ce nom sacré nous rallie ;
 Poursuivons les tyrans, punissons, punissons
 leurs forfaits :

Nous servons la même patrie,
 Les hommes libres sont Français.

Jurons union perpétuelle
 Avec tous les peuples divers,
 Jurons une guerre éternelle
 A tous les rois de l'univers.

Liberté! Liberté! que ce nom sacré nous rallie ;
 Poursuivons les tyrans, punissons, punissons
 leurs forfaits :

On ne voit plus qu'une patrie,
 Quand on a l'ame d'un Français.

Tant que durera la guerre avec
 les puissances coalisées, il faudra
 chanter l'hymne suivante.

HYMNE GUERRIERE.

AIR des Marseillois.

ALLONS enfans de la patrie,
 Le jour de gloire est arrivé;
 Contre nous de la tyrannie,
 L'étendard sanglant est levé. *bis.*
 Entendez-vous dans les campagnes,
 Mugir ces féroces soldats,
 Ils viennent jusque dans vos bras,
 Égorger vos fils, vos compagnes.

Aux armes citoyens ! formez vos bataillons ;
 Marchez, marchez,
 Qu'un sang impur abreuve vos sillons.

Tout le peuple.

Marchons, marchons,
Qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés,
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès long-tems préparés? *bis.*
Français! pour vous, ah! quel outrage!
Quels transports il doit exciter!
C'est vous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage!

Aux armes, citoyens! etc.

Quoi! des cohortes étrangères,
Feraient la loi dans nos foyers!
Quoi! des phalanges mercénaires,
Terrasseraient nos fiers guerriers! *bis.*
Grand dieu! par des mains enchaînées!
Nos fronts sous le joug se ploiraient,
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées!

Aux armes, citoyens! etc.

Tremblez, tyrans, et vous perfides,
L'opprobre de tous les partis!
Tremblez! vos projets parricides,
Vont enfin recevoir leur prix. *bis.*
Tout est soldat pour vous combattre;
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit des nouveaux,
Contre vous tout prêts à se battre.

Aux armes, citoyens, etc.

Français en guerriers magnanimes
Portez ou retenez vos coups;
Épargnez ces tristes victimes,
A regret s'armant contre nous.... *bis.*

Mais ces despotes sanguinaires,
 Mais les complices de Bouillé ;
 Tous ces tigres qui sans pitié,
 Déchirent le sein de leurs mères....!
 Aux armes , citoyens ! etc.

Amour sacré de la patrie ,
 Conduis, soutiens nos bras vengeurs ;
 Liberté , Liberté chérie ,
 Combats avec tes défenseurs ! *bis.*
 Sous nos drapeaux que la victoire
 Accoure à tes mâles accens ;
 Que tes ennemis expirans ,
 Voyent ton triomphe et notre gloire.
 Aux armes , citoyens ! etc.

Ces deux hymnes chantées , l'instituteur monte à la tribune pour y faire les lectures suivantes.

LECTURES.

Premiere lecture. Le Bulletin des loix. Cette lecture est précédée de la formule suivante :

« Je vais vous faire , citoyens et frères , la lecture du Bulletin des loix qui nous est parvenu depuis. . . . (*tel jour jusqu'à tel jour.*) Votre devoir est de l'entendre avec respect et recueillement. »

Deuxième lecture. L'Etat nominatif des naissances , adoptions , ma-

riages, divorces et décès arrivés pendant la Décade.

La formule d'annonce est celle-ci :
 « Etat nominatif des naissances arrivées, etc. »

Troisième lecture. Les anciens traits de bravoure et de patriotisme puisés dans le recueil des belles actions du comité d'Instruction publique, et dont il paraît trois ou quatre numeros. (1)

Formule d'annonce. « Je vous invite, citoyens, à écouter avec la plus grande attention le récit des belles actions recueillies par le comité d'Instruction publique ; elles ne pourront, sans doute, que vous enflammer pour la plus belle de toutes les causes, et faire naître dans vos cœurs le désir de les imiter.

Quatrième et dernière lecture. Le

(1) On se propose de les distribuer par jours décadaires, comme on avait ci-devant distribué le nouveau Testament en Epîtres et Evangiles.

récit des belles actions que la Commune ou Section aurait ordonné de proclamer.

Formule d'annonce. « L'assemblée générale de notre Commune ayant arrêté que plusieurs de nos concitoyens avaient bien mérité d'elle par des actions de vertu, de patriotisme et de bienfaisance; je vais vous lire l'extrait du procès-verbal qui les concerne, afin que vous voyez que dans notre commune l'amour des vertus civiques n'est pas encore prêt de s'éteindre, et qu'il fait, au contraire, tous les jours de nouveaux progrès ».

» Quant aux noms des marchands et artisans qui, au contentement des braves Sans-culottes de cette commune se sont conformées de bonne foi à la loi du *maximum*, la liste en est placée en dehors du portique du temple, afin que chacun puisse la consulter toutes les fois qu'il en aura besoin ».

(9)

HYMNES DE LA FÊTE.

(*Ici doivent être placées les Hymnes analogues au sujet de la fête.*)

DISCOURS DE MORALE.

Ce discours est prononcé sur tel sujet que l'on désire ; seulement pour venir au secours des communes qui ne renfermeraient point d'orateur dans leur sein , on les prévient que l'éditeur de cet ouvrage se propose de mettre sous presse une collection de trente-six Discours , dont il en paraîtra trois dans le cours de chaque mois.

HYMNE COMMÉMORATIVE.

Le discours fini , on chante une hymne commémorative des grands évènemens de la Révolution , car de la même manière que nous avons dit qu'il fallait distribuer par jours décadaires les traits de vertu et de patriotisme extraits du recueil des belles actions , on peut également distribuer par décades les hymnes auxquelles ces grands évènemens ont donné lieu.

Seulement, comme elles ne sont pas faites, on se borne d'en parler, afin que quand on les aura recueillies au nombre de trente-six, elles puissent être chantées successivement (1).

A la suite de cette hymne commémorative est chantée immédiatement l'hymne suivante :

HYMNE A LA RAISON.

Air : *de l'Autel de la patrie, ou Avec les Jeux dans le village.*

VIENS; ô Raison ! sois notre guide,
Au temple de l'Égalité ;
De tes décrets un seul décide
Des destins de l'humanité :
Sois son appui, sois son égide,
Toi qui veux sa félicité ;
Viens régir un peuple intrépide,
Qui veut Raison et Liberté. bis.

Sage Raison ; c'est ton absence
Qui ht le malheur des mortels :
D'elle sont nés sceptre et puissance,
Et leurs abus si criminels ;
D'elle sont nés, du despotisme
Les attentats sourds et cruels,
Et les bûchers du fanatisme,
Et tous les crimes des antels. bis.

(1) Nous publierons incessamment toutes celles que nous aurons recueillies.

Ces dévorateurs de la terre ;
 Sur nos yeux serraient le bandeau ,
 De ta clarté si salutaire
 Ils nous dérobaient le flambeau ;
 Mais ne crains plus que l'on éteigne
 Son rayon plus pur et plus beau ;
 L'instant qui commença ton règne ,
 Des tyrans ouvrit le tombeau. *bis.*

O Raison ! laissons-là leur cendre ,
 Sous tes coups ils sont abattus ;
 De tes leçons tout doit attendre ,
 Et le bonheur et les vertus ;
 C'est s'avilir que de descendre
 A des reproches superflus ;
 Que leur ombre ne peut entendre ,
 La France existe , ils ne sont plus. *bis.*

Du vrai bonheur , source féconde ,
 Beau soleil d'un pur horizon ;
 Du noir torrent qui nous inonde ,
 Taris enfin l'affreux poison :
 Parle aux mortels , que tout réponde
 Qu'à jamais voici ta saison ;
 Il n'est qu'un seul empire au monde ,
 Et c'est celui de la Raison. *bis.*

L'hymne finie , tous les célébrans
 et célébrantes tiennent leur main
 droite élevée.

L'Instituteur élévant la voix pro-
 nome le serment qui suit :

SERMENT RÉPUBLICAIN.

Nous promettons , en républicains , que

nous exterminerons tous les tyrans, tous les despotes coalisés contre notre sainte liberté; que nous promènerons le niveau redoutable de l'égalité pour abattre tout ce qui s'élèvera audessus de l'expression solennelle de la volonté générale; que nous préterons l'appui fraternel de notre bras à tout républicain opprimé ou injustement persécuté; que nous serons toujours la force du faible et le contre-poids du puissant, les amis des citoyens indigens, et les implacables ennemis de l'opulent égoïste: que nous combattrons et poursuivrons tous les abus, restes impurs de la monarchie et d'un despotisme corrupteur; que nous protégerons les chaumières, et renverserons tout ce qui pourrait inquiéter la liberté; qu'autant qu'il sera en notre pouvoir, nulle bastille ne restera sur la terre, nul tyran sur son trône, nul peuple dans les fers; que tous les hommes trouveront en nous des frères, et tous nos concitoyens des soutiens inébranlables de la République française une et indivisible. Nous LE JURONS par les droits immortels de l'homme et du citoyen.

Au mot, NOUS LE JURONS, tout le peuple agite ses chapeaux, ses bonnets, et après le dernier mot du serment, tout le monde s'écrie :
VIVE LA RÉPUBLIQUE.

GRANDE CÉRÉMONIE.

Nous rappelons ici au lecteur, que cette *grande Cérémonie* est particulièrement consacrée à honorer les nouveaux Epoux, les Citoyens et Citoyennes qui ont fait des adoptions, et les Epouses qui, ayant eu le bonheur de devenir mères, viennent offrir leurs enfans à la République. Nous renvoyons donc aux pages 12, 13 et 14 du discours préliminaire, pour le nom des personnages qui doivent y figurer.

Lorsque l'heure de commencer la cérémonie est arrivée, les portes du foyer s'ouvrent, et on en voit sortir tous les célébrans dans l'ordre qui suit :

ORDRE DE LA MARCHÉ.

Les *Elèves de morale*, portant le feu sacré de la **Liberté**, les urnes et les flammes,

L'*Instituteur et les Coriphées.*

Les *Aspirans*, portant les bustes
et les guidons.

Les *Censeurs*, qui accompagnent
les nouveau époux, unis par une
guirlande de fleurs, et que le plus
jeune précède tenant en main le flam-
beau d'hymenée.

Et le *Sage*, tenant le livre de la
Loi, précédé des pères adoptifs.

Pendant cette marche, on chante
l'invocation suivante à l'*Égalité*,
tirée d'un nouveau recueil.

AIR : La beauté fait toujours, etc.

O SAINTÉ ÉGALITÉ ! tes célestes lumières,
Dans tous les cœurs font germer les vertus ;
Que tes enfans par-tout ne forment plus
Qu'un peuple de héros et qu'un peuple de
frères. *bis.*

Tout le peuple.

Que tes enfans etc.

Les Coryphées.

Premier des biens pour les mortels,
Nous voyons donc luire enfin ton aurore,
La douce Liberté vient l'embellir encore,
Et se placer sur tes autels :

Pénétrés de tes saintes flammes,
 Ton plus beau culte est dans nos ames;
 Nature enfin reprend ses droits.
La Raison (*bis*) nous rend à ses loix.
La Raison (*bis*) nous rend à ses loix.

Tout le peuple.

O sainte Égalité, etc.

Aussi-tôt que chacun a pris sa place, le Sage monte à l'autel et prononce l'invocation qui est à la page première de la cérémonie ordinaire.

Les Coryphées entonnent ensuite l'Hymne : *Veillons au salut de l'empire*, et l'Hymne guerrière qui la suit :

Ces deux Hymnes chantées; l'Initiateur monte à la tribune pour y faire les lectures et discours indiqués pages 6, 7 et 8 de la même Cérémonie.

Aussi-tôt que cette partie du cérémonial est achevée, les Epoux placés sur les banquettes ci-devant décrites, vêtus tous de même, en descendant et viennent se placer, en demi-cercle, au bas des degrés de l'autel, pour y prêter le serment d'élever leurs enfants dans les principes républicains.

Pendant leur marche, qui est grave,
on chante :

Où peut-on être mieux, *bis.*
Qu'au sein de sa famille ?

Quand ils sont placés devant l'autel,
les Coryphées entonnent l'Hymne
suivante, qui retrace le bonheur des
Époux bien unis.

HYMNE DES ÉPOUX (1).

AIR : *Des simples jeux de son enfance, etc.*

FÉTONS, célébrons la tendresse,
De ces bons et braves époux,
Que leur bonheur nous intéresse !
Qu'ils soient un exemple pour nous !
Triomphe, ô Liberté chérie,
Ta victoire est sûre en ce jour ;
Car les vengeurs de la Patrie
Seront tous enfans de l'amour. *bis.*

Sous l'humble toit de la cabane,
Où l'hymen reçut vos sermens,
Loin de tout intérêt profane,
Chérissez vos nœuds si charmans ;
Souvenez-vous que sur la terre,
Vous devez vous aimer sans fin,
Et que du bonheur de vous plaire
Dépend celui du genre humain. *bis.*

(1) Elle est du Républicain T. ROUSSEAU, archi-
vistes de Jacobins.

L'Épouse, toujours agissante,
 Entretient la prospérité :
 Dans le malheur plus caressante,
 Elle adoucit l'adversité :
 O *Philémon*, quand tu reposes,
 Ta *Baucis* bénit ton sommeil,
 Et ses soins font naître les roses,
 Que tu cueilles à ton réveil. *bis.*

L'Époux, amant, toujours fidèle,
 Toujours brûlant de nouveaux feux,
 Nous offre le plus beau modèle
 Des Époux faits pour être heureux :
 Formés à son école austère,
 Nous voyons ses enfans encor
 Retracer, ainsi que leur père,
 Les mœurs du bon vieux siècle d'or. *bis.*

Que ceux qui redoutent la chaîne
 Du plus saint, du plus tendre amour,
 Viennent se soumettre sans peine
 Au nœud qui nous donnat le jour :
 Ils reconnaîtront par l'yvresse,
 Qui tient tous nos sens confondus,
 Que l'amitié, que la tendresse,
 Sont les premières des vertus. *bis.*

Cette hymne achevée, le Sage
 monte à l'autel et prononce le discours
 suivant aux Epoux.

DISCOURS AUX ÉPOUX.

HEUREUX ÉPOUX ! en suivant l'impulsion
 de vos cœurs, et en subordonnant votre amour

aux loix de l'humanité, vous avez acquitté deux grandes dettes : celle de la nature, qui a mis dans le cœur des deux sexes le germe et le désir d'une association mutuelle, et celle de bon citoyen, qui, proscrivant le célibat, source funeste de vices, commande impérieusement la propagation des enfans de la patrie.

Jouissez donc de tous les bienfaits de votre union, dont les douceurs ne cesseront jamais d'être pures et inaltérables, tant que vous garderez les sermens du tendre amour.

Qu'une indulgence mutuelle rende tous vos jours sereins, malgré les nuages inséparables d'une association prolongée.

Vous voilà dans l'assemblée du peuple, et sous la voûte où ne retentissent plus que les hymnes de la Liberté et de la Raison : à ces cris seuls, peuvent intervenir les bénédictions de l'Être suprême. Qu'elles sont touchantes, ces acclamations du peuple qui forme des vœux pour la prospérité de votre union ! Que toute votre sensibilité se réunisse pour ajouter un nouvel intérêt à cet instant où votre bonheur semble être le bonheur de tous ! Que le peuple satisfait entende encore les sermens de vos cœurs.

Jurez de donner toujours l'exemple des vertus républicaines, sans lesquelles il n'y a ni bonnes mœurs, ni Liberté, ni véritable amour. Jurez que l'ambition et le désir d'enrichir votre famille, n'éteindront jamais dans vos cœurs le désintéressement et la fraternité. Jurez de ne jamais vous réunir à ces hommes,

flétris par l'opinion publique et poursuivis par les remords de l'injustice , qui s'enrichissent du bonheur public. Jurez , enfin , d'inspirer à vos enfans le saint amour de la patrie.

Et vous , Épouses ! Jurez que vous n'oublierez jamais que vos époux appartiennent plus à la République qu'à vous , et que , si les dangers les appellent dans les champs de la gloire , vos pleurs ne rallentiront jamais leur courage.

Les Époux répètent , Nous LE JURONS , et se retirent avec gravité.

Pendant que les Epoux font le tour de l'autel , pour reprendre leur place , les Pères adoptifs descendent de leurs banquettes , et en font également le tour pour venir prendre celle des époux.

Aussi - tôt qu'ils sont placés , les Coryphées entonnent l'hymne suivante :

HYMNE A L'ADOPTION.

AIR : *On compterait les diamans , &c.*

Le bienfaiteur sourit en paix
Aux heureux dont il est le père ;
Entouré de ceux qu'il a faits ;
Il songe à ceux qu'il pourrait faire.

Chaque jour il cueille le fruit
Des biens que ses dons lui ravissent,
Sa bienfaisance l'appauprit,
Ses jouissances l'enrichissent.

Homme inhumain ! sois comme lui
Sensible au cri de la misère.
L'infortuné cherche un appui;
Oublieras-tu qu'il est ton frère ?
Ah ! le ciel, au gré de nos vœux,
Également le ciel nous aime.
Adopter l'être malheureux,
C'est honorer l'Etre suprême.

Oui, par le ciel, par la raison,
L'adoption est consacrée;
Et parmi nous l'adoption
Cesserait d'être révérée !
Chez elle habite l'amitié :
De ses vertus c'est la première;
Tendre fille de la pitié,
Du sentiment elle est la mère.

Des jours heureux de l'orphelin,
L'adoption hâte l'aurore;
Au vieillard elle tend la main,
Et le vieillard veut vivre encore.
Il n'est de biens qu'en tous les temps,
L'adoption ne nous procure.
Elle nous donne les enfans
Que nous refuse la nature.

Ah ! qu'à jamais honte et malheur
Poursuivent le riche coupable,
Qui, sans rougir, ferme son cœur
Sur les besoins de son semblable;
Qu'il

Qu'il soit, par la fraternité,
Rayé de la liste civique.
Qui n'aime pas l'humanité,
Ne peut aimer la République.

Cette hymne finie, le Sage leur
adresse le discours suivant, suivi de
l'accolade fraternelle.

DISCOURS AUX PÈRES ADOPTIFS.

AMIS DE LA BIENFAISANCE ! Vous, par qui
l'humanité délaissée respire à la vie ! Vous
qui réparez les outrages faits à la nature, par
l'égoïsme et l'avarice ! Vous, qui arrachez à
l'infirmité et aux vices, l'innocence malheu-
reuse ! C'est sur-tout dans l'assemblée du
peuple, et au milieu des félicitations et des
hommages rendus à votre humanité, que
vous devez sentir toute la dignité du caractè-
tre que vous avez adopté en devenant les
pères des enfans du malheur.

Avec quelle douceur doivent s'écouler vos
jours marqués par la bienfaisance ! Avec quel
délicieux souvenir vos yeux doivent s'ouvrir
chaque jour à la lumière ! Les jouissances
du crime ne sont pas longues, et quand elles
sont passées, le triste remords en efface la
pensée pour y substituer des douleurs. Mais
celles que vous goutez n'ont pas d'intervalles,
et jamais nul retour n'en trouble le sen-
timent.

Jouissez long-temps de cet état, qui est le
plus heureux auquel il soit permis à l'homme
d'aspirer : environnez-vous, sur-tout, de la

pensée, bien consolante, que la patrie vous compte au nombre de ses plus fidèles amis, puisqu'elle vous abandonne le soin d'élever ses enfans les plus chérs. Elle espère que vous remplirez auprès d'eux tous les devoirs que la nature et l'intérêt de la République exigent; elle espère que vous les livrerez à l'éducation publique, forts en vertus et en patriotisme.

Alors, vous aurez rempli la tâche la plus importante de votre caractère. Alors, vous aurez mis le comble au bienfait de l'adoption; alors, vous pourrez véritablement vous dire les pères de ces jeunes enfans, dont la destinée a réveillé votre sensibilité.

L'accolade donnée, les Pères adoptifs retournent à leur place de la même manière qu'ils sont venus.

Au même instant, les portes du foyer s'ouvrent de nouveau, et l'on voit sortir, deux à deux, des femmes vêtues de blanc et ceintes d'un ruban tricolor, portant chacune dans leurs bras, un des enfans nouveaux-nés pendant le cours du mois, et qui viennent les offrir à la République, à l'Égalité et à la Liberté.

Les garçons ont un bonnet rouge sur la tête, et les filles un bonnet blanc,

Pendant la marche, on chante
l'hydyme suivante.

HYMNE SUR L'ENFANCE.

Musicue de GOSSEC.

Age de l'aimable innocence,
Age du bonheur, de la paix;
Toi, que ne troublerent jamais
Ni la crainte, ni l'espérance;
Toi qui fus comblé de présens,
Age charmant, naïve enfance,
Viens prêter à mes vers tes attraits séduisans.

Sur ton front la gaîté repose;
Le calme habite dans ton cœur;
Tu brillas, pareil à la fleur
Dans les champs fraîchement éclosé;
Et ton haleine a la douceur,
Le tendre parfum de la rose
Qui dans les airs charmés exhale son odeur.

A l'aspect de tes douces larmes
La férocité s'amollit;
A tes regards tout s'embellit,
Tout emprunte de nouveaux charmes;
Et dans tes naïves douleurs,
Dans tes passagères alarmes
Le sourire toujours luit au milieu des pleurs.

Heureux enfans, votre paupière
N'aura point à verser des pleurs;
Vous ne cueillerez que des fleurs
Dans votre brillante carrière.
Plus fortunés que vos ayeux,
En recevant d'eux la lumière,
Vous ne gémirez point sous un joug odieux.

Mais aussi pour votre Patrie
 Jurez de consacrer vos jours,
 Jurez de défendre toujours
 Cette mère tendre et chérie :
 Malheur aux coeurs dénaturés
 Qui, passant lâchement leur vie,
 Traînent dans les plaisirs des jours deshonorés!

Quand elles sont arrivées à l'autel,
 elles se rangent toutes en demi-cercle
 au bas, et le Sage leur prononce le
 discours suivant :

DISCOURS AUX MÈRES DE FAMILLES.

MÈRES sensibles, qui venez apporter dans ce
 Temple l'image touchante des devoirs que
 vous imposa la nature; recevez à votre tour
 l'hommage de la reconnaissance du peuple,
 pour l'exemple des vertus maternelles que vous
 venez donner dans son sein.

C'éta it autrefois un fardeau pésant et re-
 douté, que le soin d'allaiter son enfant.

Déplorable système du crime et de la frivolité!
 Graces soient rendues aux mœurs républicaines,
 s'il a disparu du milieu de nous, et si la mère,
 après avoir donné le jour à son enfant, ne dé-
 daigne plus de lui offrir le lait que la nature
 avait préparé dans son sein pour le nourrir!

C'est donc, sans doute, un grand devoir que
 vous remplissez en allaitant vos enfans : mais il
 n'est pas le seul, et il ne renferme pas toute
 votre tâche.

Avant de se charger de l'éducation de vos
 enfans, la patrie en confie les premiers élé-

mens à votre tendresse et à vos vertus.....

Songez qu'il ne s'agit plus de les préparer pour faire partie de quelque classe privilégiée, oisive ou opulente.....

Il n'y a plus d'autre institution que celle de l'Egalité....

Il n'y a plus d'autre classe que celle d'hommes libres.....

Il n'y a plus de privilège que pour les talents et les vertus.

Disposez donc de bonne heure vos enfans aux impressions de l'Egalité; donnez-leur cette force de corps et d'âme qui les prépare au travail, aux privations, aux bonnes mœurs, et sur-tout à l'amour de la patrie.

Epiez le premier développement de leurs organes, pour leur apprendre à prononcer ce mot si touchant *Patrie*.... Et, quand ils seront en état de vous comprendre, dites-leur que la patrie est leur premier bien, et qu'aimer quelque chose sans elle, ou plus qu'elle, c'est devenir l'ennemi de la société.

Aussi-tôt que le discours est achevé les célébrans se disposent à sortir du temple pour se rendre au lieu convenu, suivis du peuple et accompagnés des autorités constituées.

Un roulement de tambour se fait entendre.

Alors, à l'extérieur, le premier détachement de la force armée se met en marche, et c'est en l'exécutant

que l'on chante les hymnes de la *fête* ainsi que celle *commémorative* et à la *Raison*.

Quant au serment républicain de la page 11, c'est sur l'autel et en présence de tout le peuple réuni qu'il est prononcé; et le mot final, **NOUS LE JURONS**, l'est par tout le peuple, au bruit des tambours, des salves d'artillerie, saivi des acclamations mille fois répétées: **VIVE LA RÉPUBLIQUE!** **VIVENT NOS DIGNES REPRÉSENTANS!**

Quant au surplus, il faut consulter l'organisation de chaque *fête* et s'y conformer.

TABLE DES MATIÈRES.

CÉRÉMONIES à l'usage des Fêtes Nationales Décadaires et Sans-culottides de la République française,	<i>page 1.</i>
Discours préliminaire,	<i>p. 3.</i>
Plan général de l'organisation des Fêtes Nationales et Décadaires,	<i>p. 7.</i>
Des personnages qui doivent figurer dans les Fêtes,	<i>p. 12.</i>
Du lieu où les Fêtes seront célébrées,	<i>p. 15.</i>
Etat général des Fêtes et manière de les classer,	<i>p. 18.</i>
Des Fêtes du premier ordre, ou à quatre drapeaux, et de l'époque à laquelle elles devront être célébrées,	<i>p. 19.</i>
Des Fêtes du deuxième ordre, ou à trois drapeaux,	<i>p. 21.</i>
Des Fêtes du troisième ordre, ou à deux drapeaux,	<i>p. 21.</i>
Des Fêtes du quatrième et du cinquième ordre,	<i>p. 23.</i>
12 Fêtes du quatrième ordre,	<i>p. 24.</i>
12 Fêtes du cinquième ordre,	<i>p. 25.</i>
De la manière de célébrer en général les Fêtes,	<i>p. 26.</i>
De la pompe des Fêtes,	<i>p. 28.</i>
Caractères généraux de la solemnité des Fêtes,	
Ordre général des marches,	<i>p. 31.</i>
Détails généraux d'une marche,	<i>p. 35.</i>
Projet de Fête au Genre-humain,	<i>p. 41.</i>

Projet d'exécution de cette Fête,	page 46.
Ordre des députations,	p. 48.
— de la Fête,	p. 57.
Fêtes Sans-culottides,	p. 65.
— des Vertus,	p. 71.
— du Génie,	p. 75.
— du Travail,	p. 79.
— de l'Opinion,	p. 86.
— des Récompenses,	p. 88.

COMMUN propre à toutes les Cérémonies de
la République.

Cérémonie ordinaire,	p. 1.
Grande Cérémonie,	p. 13.

Vous rendez donc l'impôt solidaire ? -- Pourquoi pas , si c'est le seul moyen de faire parler ceux qui ne veulent pas payer pour leurs voisins.

Mais comment atteindrez-vous les gros magasiniers ? -- En les *taxant si fort* , et en leur donnant si peu de tems pour s'acquitter qu'ils soient forcés de VENDRE POUR PAYER L'IMPÔT.

Mais ils vendront encore plus cher ! -- A qui ? si la mesure est générale , et si chaque gros marchand se trouve en même tems obligé de vendre.

Mais ils déplaceront leurs marchandises ? -- Où les mettront-ils , si tous les lieux sont soumis à la même opération à-la-fois ?

Comme cela , vous ne voulez donc pas d'échelle proportionnelle , ni de cédules hypothécaires ? -- Pas plus que de réduction d'assignats , de démonétisation , de taxes de denrées , ni de tous ces plans proposés jusqu'à ce jour , qui ressemblent plus aux moyens embarrassés d'un homme noyé de dettes qu'aux opérations mûries d'un corps sain et vigoureux qui peut d'un seul mot rétablir les choses dans leur état naturel , et leur donner cette vie sans laquelle il n'existe point de gouvernement.

Par ce moyen vous vous en tenez uniquement à l'impôt ? -- Sans doute ; et comme des phrases ne sont que des phrases , j'entre en matière , en prévenant que si je ne fais qu'indiquer sommairement les moyens que je propose , c'est que j'en ai les développemens tous prêts à donner.

J'établis pour mon plan les cinq opérations suivantes , voici :

